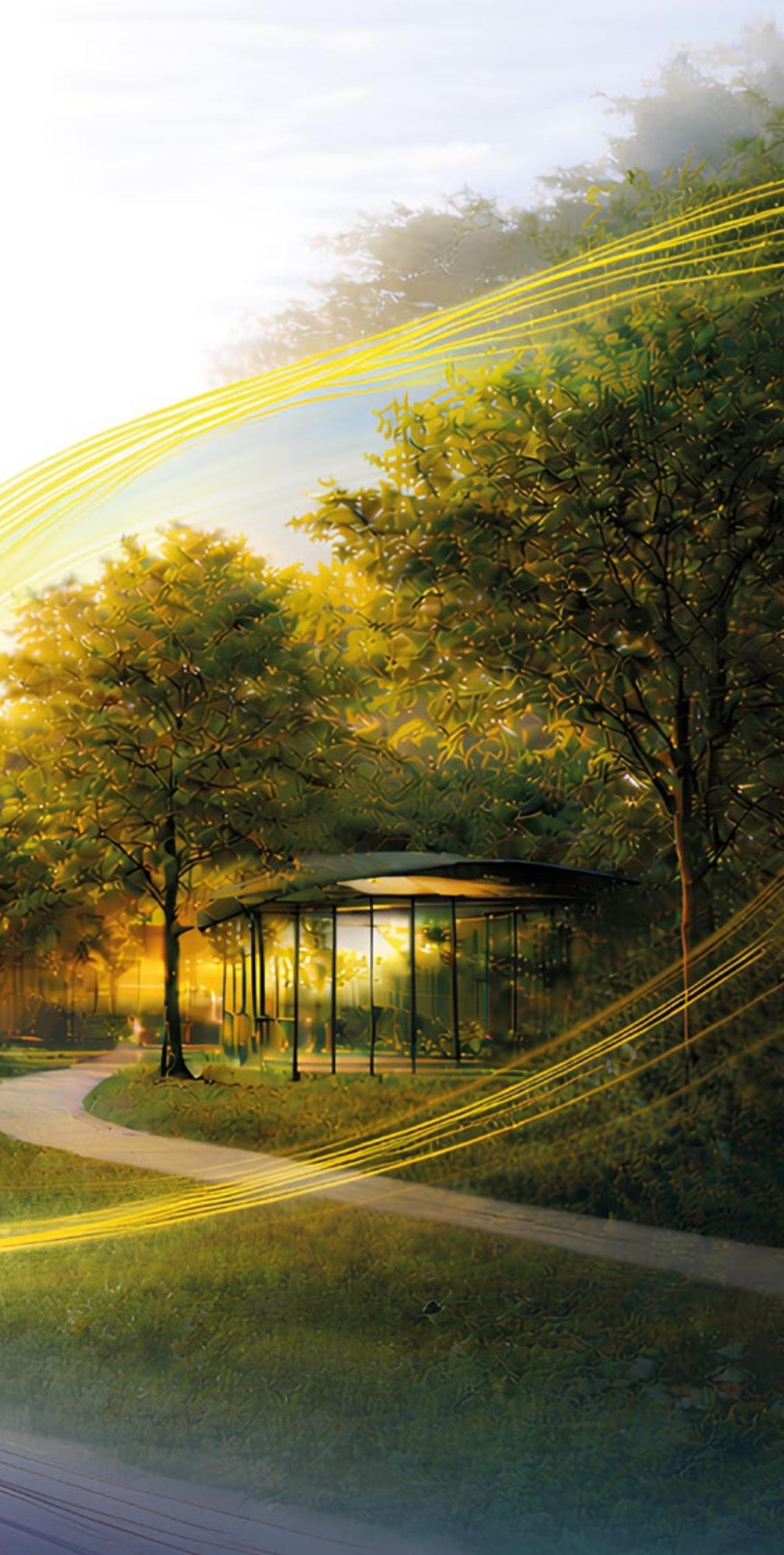




2025 rapport d'activité 2026 programme de travail



**AGENCE
DE DÉVELOPPEMENT
ET D'URBANISME
DU PAYS DE MONTBÉLIARD**



sommaire

p.04 —

ÉDITO

p.06 —

01. PRÉSENTATION GÉNÉRALE

p.12 —

02. ÉQUIPE ET ORGANISATION

p.18 —

03. PROJET D'AGENCE, RAPPEL

p.22 —

04. BILAN SYNTHÉTIQUE 2024

p.26 —

05. ACTIVITÉS SOCLES

p.36 —

06. OBSERVATION TERRITORIALE ET PROSPECTIVE

p.42 —

07. PLANIFICATION TERRITORIALE

p.48 —

08. ÉTUDES URBAINES

p.54 —

09. DÉFINITION ET ÉVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES

p.60 —

10. PRESTATIONS DE SERVICES

p.62 —

11. LIVRABLES

p.63 —

GLOSSAIRE



édito



© Ville de Valentigney

L'année 2026 sera une année de renouvellement politique, marquée par l'ouverture d'une nouvelle mandature locale. Elle conduira à la définition de nouvelles orientations triennales pour l'Agence, en cohérence avec les objectifs que porteront les prochaines équipes d'élus. Cette période de transition, qu'elle soit douce ou plus profonde, devra être accompagnée afin de donner à chaque décideur les clés de lecture nécessaires à l'élaboration de politiques d'aménagement durables, inscrites dans l'intérêt général.

Le premier défi de l'année 2026 sera d'assurer une communication claire, ciblée et efficace, afin que la vocation de conseil et d'aide à la décision de l'ADU soit rapidement identifiée par les acteurs locaux. Son utilité pour le territoire, son rôle d'acteur de proximité et l'étendue de ses compétences devront être pleinement connus et reconnus, pour faciliter la définition de nouvelles orientations partagées et faire de l'Agence un véritable outil au service de la définition des trajectoires futures de nos territoires.

Le second défi résidera dans sa capacité à partager ses connaissances et à en faciliter l'appropriation collective. Il s'agira de permettre une compréhension fine des grands dossiers d'aménagement du territoire, des obligations issues du cadre législatif et réglementaire, des dispositifs de contractualisation ou d'ingénierie existants, des dynamiques territoriales en cours ainsi que des mutations socio-démographiques, économiques et environnementales. Ces évolutions nous obligent à réorienter nos politiques publiques et à mieux les coordonner à des échelles plus larges, afin d'en amplifier les effets bénéfiques.

Dans un contexte où les réalités écologiques ne laissent plus place au doute, les choix politiques engagent fortement notre responsabilité à l'égard des besoins essentiels des populations et des générations futures. Il nous appartient d'accélérer les politiques de transition, pour éviter de subir demain des politiques de rupture. L'échelon local est aujourd'hui le cadre le plus pertinent pour conduire ces transitions, là où les leviers d'action peuvent être mobilisés de manière concrète et efficace. Pour éclairer ces décisions, construire des visions partagées et sécuriser les trajectoires d'aménagement, l'appui de notre Agence d'urbanisme constitue un atout essentiel pour ses membres. Outil collectif, acteur de proximité, elle accompagne ses adhérents depuis 35 ans avec une expertise reconnue au service de l'intérêt général.

La capacité de l'Agence à poursuivre et à renforcer ce rôle stratégique repose, il convient de le rappeler, sur un engagement renouvelé de ses membres. Dans un contexte financier plus contraint, la pérennité de son action dépendra des choix qui seront collectivement opérés, afin de préserver un outil mutualisé indispensable à la conduite efficace des transitions territoriales et écologiques qui s'imposent.

Philippe GAUTIER - Président

Présentation générale

01

Depuis 1990...

L'ADU est une association créée en 1990. Elle offre à ses adhérents un espace d'échanges, de veille et d'expertise sur les questions liées à l'urbanisme et à l'aménagement du territoire. Forte de son ancrage local, de son expertise terrain et de son statut associatif, elle accompagne au quotidien ses adhérents dans la définition des politiques publiques et projets de demain, dans un intérêt général d'amélioration du cadre de vie de chacun.

2

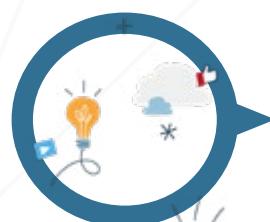
PLANIFIER

L'Agence accompagne ses adhérents dans la définition des documents cadres de la planification territoriale à toutes les échelles.

4

ANIMER

L'Agence fédère les acteurs politiques et techniques, associe les usagers dans les débats pour transmettre une culture des questions urbaines et territoriales.



COMPRENDRE

L'Agence recueille, crée, traite, analyse et projette des données pour objectiver les débats sur les choix de développement et d'aménagement.

1



CONCEVOIR

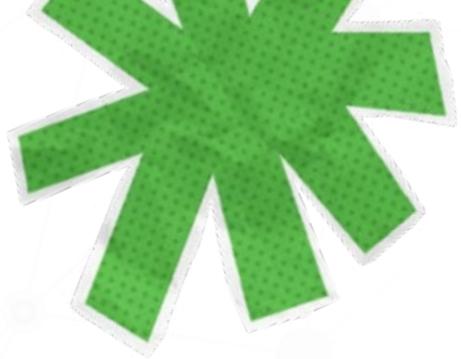
L'Agence prépare les opérations d'aménagement de demain et aide à clarifier les objectifs opérationnels ; elle conçoit les outils de suivi des politiques publiques.

3

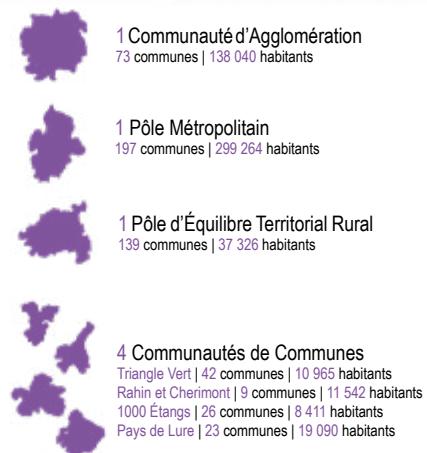
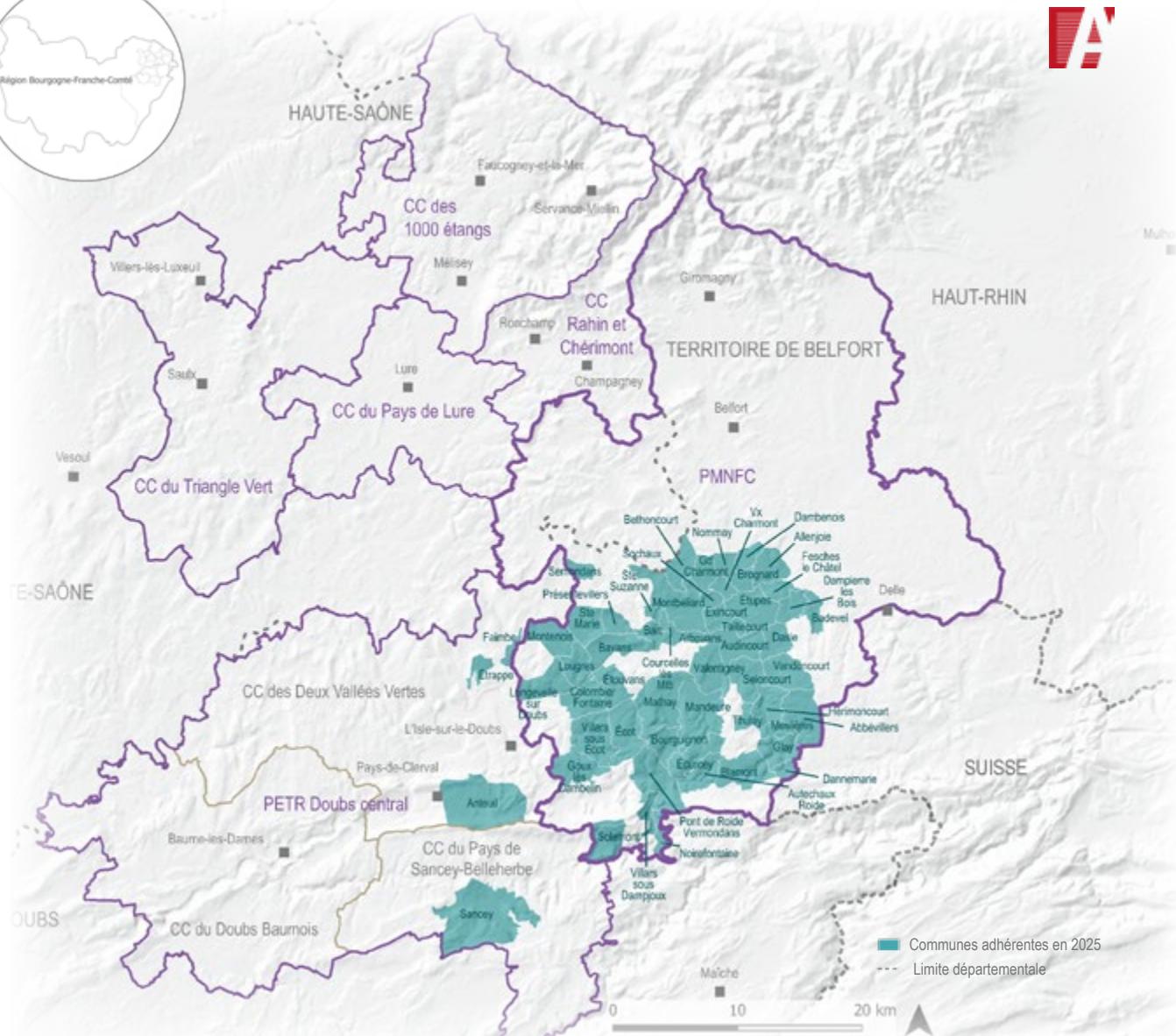


© starline by Freepik

Territoires d'intervention



Nous sommes heureux d'avoir accueilli de nouveaux adhérents en 2025. Bienvenue aux communes de Villars-sous-Ecot et Solemont, ainsi qu'au Syndicat Mixte de Transport Nord Franche-Comté.



386 598
habitants au total

57
communes adhérentes
comportant

130 111
habitants

Membres associés



Autres membres adhérents



Domaines d'expertise

OBSERVATOIRE ET PROSPECTIVE



COMPRENDRE POUR AGIR

L'Agence recueille, organise, croise et analyse des données statistiques, géographiques et territoriales pour éclairer les dynamiques en cours, anticiper les changements et objectiver les prises de décision.

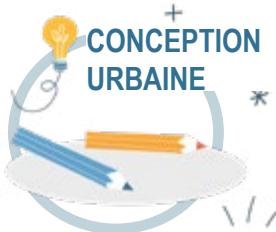
PLANIFICATION



METTRE EN COHÉRENCE

L'Agence accompagne la traduction territoriale des politiques publiques dans un souci de mise en cohérence dans le temps et dans l'espace. Elle conçoit les outils de suivi et d'évaluation permettant un pilotage agile des stratégies d'aménagement.

CONCEPTION URBaine



MATÉRIALISER LES PROJETS

L'Agence accompagne la définition de commandes publiques en phase avec les besoins territoriaux, les usages et les enjeux de réorientation écologique des nouvelles opérations de constructions et d'aménagements publics. Elle assure leur prise en compte par les équipes de maîtrise d'œuvre.

Nos valeurs

PROXIMITÉ



Acteur local, ancré dans le territoire, l'Agence s'inscrit dans le temps long et la recherche constante de l'intérêt commun de ses adhérents.

AGILITÉ



L'Agence s'adapte aux changements de son environnement par une organisation et des outils de gestion vivants.

ÉCOUTE



L'Agence est très attachée à son rôle de conseil. Son écoute active lui permet d'être force de proposition et de pédagogie en toute circonstance.

VOTRE AGENCE DE DÉVELOPPEMENT ET D'URBANISME...

Anticipation
Créativité
Expertise
Observation
Écoute
Réactivité

...UN ACTEUR DE PROXIMITÉ

Crée en 1990 à l'initiative des élus, l'agence est un outil d'ingénierie publique mutualisée au service de l'aménagement durable de ses territoires.
L'agence s'adapte en permanence aux nouvelles réalités territoriales pour répondre efficacement aux besoins de ses partenaires, aujourd'hui engagés dans des coopérations métropolitaines.

La plaquette de l'Agence



CRÉATIVITÉ
COLLECTIVE

L'Agence travaille en mode projet pour associer les différentes sensibilités professionnelles et utiliser des méthodes de débat participatif et de co-construction libérant la prise de parole.



(IM)PERTINENCE

L'Agence est expérimentée dans ses champs d'action et bénéficie d'une liberté de parole pour provoquer des débats d'idées constructifs au service d'un urbanisme désiré.





© Tim PLATT pour PMA

Adhérents et instances

Le partenariat de l'ADU est composé de toutes les strates de collectivités, de l'Etat à la commune. En 2025 elle compte **72 membres** (62 membres de droit et 10 membres adhérents). Des membres associés , impliqués dans les domaines de l'aménagement du territoire, adhèrent par ailleurs à l'ADU. La diversité de ses adhérents lui permet de fédérer autour d'actions communes inscrites dans un programme d'activités annuel dit "partenarial". A cet effet, il répond au besoin de connaissances, d'expertises, de projections... d'un collectif de partenaires.

L'Assemblée Générale

Elle approuve les bilans de l'activité, de la gestion et des comptes annuels ainsi que la situation financière et morale de l'association. Elle valide les orientations d'activité et budgétaires qui lui sont soumises par le Bureau et fixe également le montant des cotisations.

Elle se compose de représentants des membres. Deux Assemblées Générales ordinaires ont ainsi été réunies en avril et en juin 2025 pour répondre à ces attributions. Elle a également procédé à la nomination de Monsieur Jean-Marie Racine, représentant de la Chambre Interdépartementale d'Agriculture du Doubs et du Territoire de Belfort en tant que 6ème Vice-Président et membre du Bureau.

MEMBRES DE DROIT

- Communes de PMA : 53
- PMA
- Etat :
 - Préfecture du Doubs
 - Direction Départementale des Territoires du Doubs
 - Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de BFC
- Région BFC
- Département du Doubs
- Pôle Métropolitain Nord Franche-Comté
- Chambre d'Agriculture Interdépartementale du Doubs et du Territoire de Belfort
- Office public de l'Habitat du Département du Doubs : Habitat 25

MEMBRES ADHÉRENTS

- PETR du Doubs Central
- 4 communes du PETR DC : Anteuil, Étrappe, Faimbe, Sancey
- Communauté de Communes Rahin et Chérémont
- Communauté de Communes des 1000 Etangs
- Communauté de Communes du Triangle Vert
- Communauté de Communes du Pays de Lure
- Syndicat Mixte de Transport Nord Franche-Comté

MEMBRES ASSOCIÉS

- Direction Régionale de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités
- Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations
- Direction Régionale des Affaires Culturelles
- Direction Régionale des Finances Publiques
- Service Départemental du Patrimoine et de l'Architecture
- Agence de Développement économique Nord Franche-Comté
- Etablissement Public Foncier du Doubs Bourgogne Franche-Comté
- GRDF
- ENEDIS
- INSEE
- Idéha
- Néolia
- Territoire 25 / Sédia

Le Bureau

Composé de 10 membres représentatifs de la composition de l'Assemblée Générale, le Bureau assure, sous la Présidence de Philippe Gautier, l'administration de l'ADU et exécute ses délibérations. Il développe également le partenariat de l'ADU. Le Bureau s'est réuni à 4 reprises en 2025. Ces séances ont notamment porté sur :

- La nomination d'un nouveau 6ème vice-président, représentant la chambre interdépartementale d'agriculture du Doubs et du Territoire de Belfort, à l'Assemblée générale. Monsieur Jean-Marie Racine, a ainsi été proposé par le Bureau pour remplacer Monsieur Loïc Farey.
- La validation de la demande d'adhésion du Syndicat Mixte de Transport du Nord Franche Comté.

— La réalisation d'arbitrages concernant la prise en charge du programme d'activités, emportant la décision de recourir à un emploi supplémentaire en CDD.

— L'arrêté des comptes et du rapport de gestion 2024.

Les partenaires

L'ADU entretient des relations de coopération avec de nombreux partenaires, sans pour autant qu'ils ne soient membres. Le réseau partenarial technique de l'ADU s'est maintenu sur l'année 2025.



Équipe organisation

02

L'ADU c'est avant tout une petite équipe, des personnes très attachées à l'intérêt général, des compétences variées et complémentaires, une ambiance de travail collaborative et une qualité d'écoute au service de ses adhérents.

Un large spectre de compétences, un fonctionnement en mode projet, un réflexe partenarial

L'équipe de l'ADU rassemble des **compétences confirmées** dans l'ensemble des domaines de **l'urbanisme et de l'aménagement du territoire**. Chaque mission est conduite par un pilote de projet, qui mobilise les expertises internes nécessaires à sa bonne réalisation.

Face à la complexité croissante de la profession – marquée par un urbanisme de plus en plus négocié entre acteurs publics et privés, des difficultés de financement des projets et une implication citoyenne accrue – l'ADU a développé une **culture partenariale du projet et un fonctionnement en réseau**.

Cette approche, en parfaite adéquation avec son ADN associatif, permet **d'optimiser et mutualiser** les ressources de son partenariat et d'accroître la **qualité des réponses collectives** apportées aux adhérents. Le travail est partenarial avant d'être “ADUsien” !

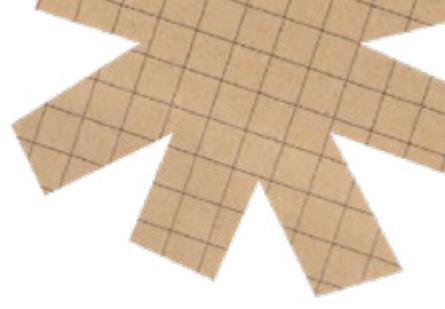
Équipe d'études

Isadora CAMPOS TORRES
Architecte urbaniste
Chargée d'études, conception urbaine

Alexandre JOLY-CLERC
Géographe
Chargé d'études, observation et politiques publiques

Mélany LIBANINI
Remplacement congé maternité
Églantine HUE
Assistante d'études

Sophie MOLLARD
Géomaticienne
Chargée d'études, référente SIG



Direction générale

Philippe BOZON
Urbaniste
Directeur

Maryline CONCINA
Comptable
Responsable financier

José PEREIRA
Responsable informatique
et process

Marie VUILLEMAY
Assistante de gestion
Assistante de Direction

Coordination des études

Jérôme FAURITE
Urbaniste
Responsable des études de
planification territoriale

Bertrand GAUBERT
Architecte
Responsable des études
d'observation territoriale

Cathy KUHN
Architecte urbaniste
Responsable des études de
conception urbaine

Magali STANOJEVIC
Assistante de Direction
Assistante administrative,
infographie

Raphaëlle DEMBOWIAK
Droit de l'urbanisme
Assistante d'études, planification

Nathaly DEMUTH
Droit des collectivités
Assistante d'études, observation

Raphaël HAVAS
Urbaniste
Chargé d'études, planification

Eglantine HUE
Urbaniste
Chargée d'études, observation
et politiques publiques

Mélanie PERDRIX
Urbaniste
Chargée d'études, planification

Maxime PETITGAS
Urbaniste
Chargé d'études, planification

Leila SANTOS
Architecte
Assistante d'études, observation
et conception urbaine

Elisabeth SCHMITT
Géographe urbaniste
Chargée d'études, observation
et politiques publiques

Sébastien SEJOUR
Urbaniste
Assistant d'études, planification
et politiques publiques

Diego VALENCIA
Urbaniste architecte
Chargé d'études, conception
urbaine

Sandrine WATEL
Développement territorial
Chargée d'études, observation et
politiques publiques

Des départs, des arrivées...

En 2025, l'ADU a connu plusieurs départs parmi ses collaborateurs. Pierre Serra et Sophie Helleringer Klipfel ont quitté leurs fonctions de chargés d'études, tandis que Noélie Géhin et Manon Mauris-Demouroux ont terminé leur contrat d'alternance. Nous leur adressons nos meilleurs vœux pour la suite de leur parcours et les remercions pour leur contribution à l'ADU.

Du côté des entrées, nous avons eu le plaisir d'accueillir plusieurs personnes. Bertrand Gaubert pour le poste vacant de responsable des études d'observation et de prospective, Mélanie Perdrix et Sébastien Séjour en remplacement des deux chargés d'études partis en cours d'année. Pour répondre aux enjeux d'un programme d'activités ambitieux, Maxime Petitgas et Leila Santos ont été recrutés en CDD, et Anaïs Vincent en stage. Enfin, Mélany Libanini est arrivée en toute fin d'année afin de remplacer un congé maternité. Bienvenue à tous ces nouveaux collègues !

23 salariés

21.63 ETP (dont 1.42 apprenties)

9 hommes / 14 femmes

1 stagiaire

3 CDD

2 apprenties

Age moyen : 39.7 ans

Ancienneté moyenne : 9.7 ans

Se former

De longue date, la formation et l'accompagnement au progrès individuel et collectif sont au cœur de la gestion des ressources humaines de l'ADU. Le plan de formation 2025 a concerné 10 salariés sur des formations de management d'équipes, de perfectionnement aux outils utilisés en interne et de développement d'outils numériques.

Se retrouver et partager

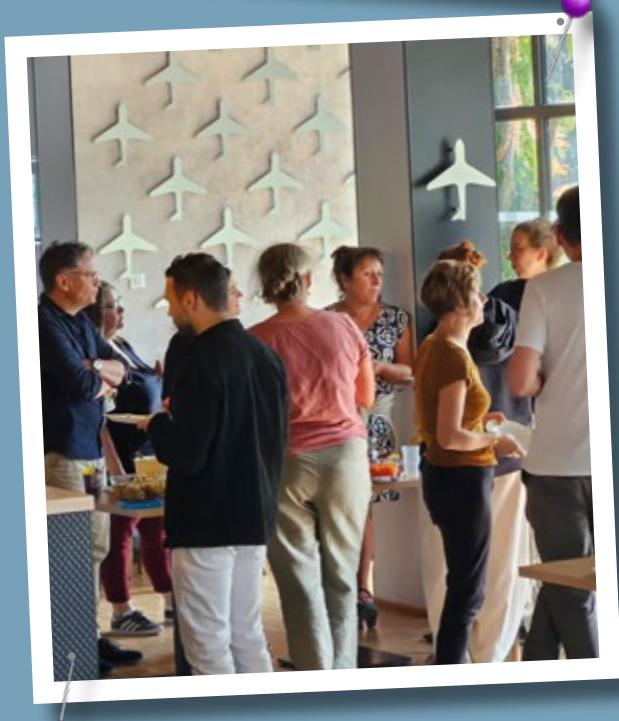
Chaque année, plusieurs temps collectifs rythment la vie sociale de l'équipe et permettent de renforcer les liens tout en se déconnectant du quotidien le temps d'un instant convivial.

Cette année, les temps forts ont été marqués par :

- Une journée du personnel, consacrée à la découverte du parc de Wesserling.
- Une soirée d'intégration et de bienvenue de nos nouveaux collègues.
- Un séminaire "cohésion d'équipe" au parc de l'aérodrome centré sur la préparation du travail du second semestre.
- Un Noël haut en couleurs et en animations de tous ordres et une petite sortie sur le marché de Noël.
- Les traditionnels partages de la galette des rois et des œufs de Pâques.



"Cohésion d'équipe et dynamique collective, des valeurs au cœur du fonctionnement de l'ADU"



La force d'un réseau national dynamique et impliqué

L'ADU est membre de la **Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme** (FNAU), qui regroupe une cinquantaine d'agences implantées dans la plupart des grandes agglomérations. Acteur clé des débats sur la ville et les territoires, la FNAU joue un rôle majeur aux côtés des associations de collectivités, des ministères et des réseaux nationaux et internationaux.

Elle offre également aux **1 700 professionnels des agences d'urbanisme** des espaces d'échange, appelés "**clubs de la FNAU**", où ils partagent leurs expériences, mutualisent leurs connaissances et participent à l'organisation d'événements et de projets collectifs.

Ce fonctionnement permet à l'ADU d'apporter sa contribution aux réflexions menées à l'échelle nationale tout en enrichissant ses propres pratiques au service de ses adhérents. En 2025, l'ADU s'est mobilisée pour l'organisation d'un atelier dans le cadre des **rencontres nationales** à Strasbourg.



46e rencontre de la FNAU sous le thème de "l'eau en partages" du 15 au 17 octobre. Les membres des Agences se sont retrouvés à Strasbourg. L'ADU a co-animé avec les Agences de Strasbourg et de Bordeaux un atelier sur les eaux invisibles.

Les clubs de la FNAU

- Club des Directeurs et Directrices
- Cohésion sociale
- Commission GIRO
- Communication
- Culture et patrimoine
- EcoFNAU
- Énergie
- Environnement
- Foncier
- Géomatique
- Habitat
- Info Doc'
- International
- Mobilités
- Observation et ressources stat'
- Planification et réglementation
- Projet urbain et paysage
- Prospective
- Territoires maritimes et portuaires
- Urbanisme commercial

www.fnau.org/fr/accueil/



©ADU



Projet d'Agence Rappel

03

L'empilement des crises que nous connaissons a révélé les fragilités sociales, économiques et environnementales de notre modèle de société. Les conséquences de ces événements sont visibles dans les paysages, se ressentent dans la morosité ambiante, impactent le pouvoir d'achat et les capacités d'investissement... et nous touchent tous, dans la qualité de notre vie quotidienne.

Il n'est désormais plus possible de nier cette impasse, pas plus que de rester dans l'immobilisme, avec les mêmes modes de faire et mêmes schémas de pensée. L'aménagement et le développement local sont de véritables leviers pour agir en faveur de nouveaux modèles plus soutenables.



Si les textes de loi orientent les politiques publiques locales et cherchent à accélérer la transition écologique de la France, force est de constater que le passage à l'action reste complexe au niveau local malgré la multiplication des dispositifs de soutien mis en place par l'État. L'acceptation du changement et des conséquences individuelles et collectives des choix qui s'imposent reste un aspect décisif pour entraîner la mobilisation vers un autre modèle.

C'est dans ce contexte que les membres du Bureau ont tracé le cadre d'intervention de l'ADU pour la période 2024-2026. Les orientations d'activité, bien que remaniées et actualisées, restent fondamentalement les mêmes. Mais elles ont été mises au service d'un seul et même objectif qui fédère l'ensemble du partenariat de l'Agence.

"Accompagner l'intégration de la transition écologique dans les stratégies publiques d'aménagement".

La transition écologique est un défi majeur pour les collectivités, mais surtout une belle opportunité de repenser collectivement nos modes de vie et de réfléchir à un avenir plus positif dans un environnement médiatique et informationnel souvent sombre. L'ADU s'impliquera pour informer, mobiliser et donner l'envie et le pouvoir d'agir collectivement pour un futur plus désirable.



Métiers

La transition écologique appelle l'innovation et la créativité pour imaginer des solutions adaptées au territoire et économiquement réalistes. Pour garder un rôle de conseil avisé auprès de nos adhérents, l'assimilation de connaissances nouvelles et la compréhension des enjeux ont orienté le travail interne de Recherche & Développement entrepris dès 2023.

L'évolution des compétences techniques se poursuivra sur 3 composantes de la transition écologique qui sont au cœur des décisions publiques d'aménagement. **Sobriété foncière, transition énergétique et nature en ville** seront intégrées de manière transversale dans chaque domaine d'activité de l'Agence, pour qu'elle soit en mesure de contribuer à l'émergence de trajectoires territoriales plus sobres et décarbonées.

"Faire de la transition écologique une composante transversale et intégrée aux domaines de compétences de l'Agence".

Animation

En tant qu'espace de dialogue, l'ADU doit amplifier son rôle d'information, d'échange et de débat pour améliorer la connaissance collective des questions de transition(s). Elle doit accompagner l'acceptation du changement des acteurs locaux et usagers du territoire en informant, donnant à voir des alternatives, changeant les regards et en suscitant des objectifs communs fédérateurs d'une dynamique territoriale de transition.

"Donner l'envie d'agir".

Acteurs

La montée en compétence de l'ADU s'inscrit dans une recherche de complémentarité d'intervention avec les acteurs locaux et ses partenaires. Il s'agit de mobiliser et développer les coopérations d'acteurs et de mutualiser les moyens pour produire de la connaissance et apporter une ingénierie technique plus complète et solide. La présence sur le terrain de l'ADU, dans ses démarches de participation citoyenne, restera essentielle pour tenir compte de l'opinion publique et préciser les usages à satisfaire par les politiques publiques de demain.

"Renforcer le fonctionnement en réseaux de coopérations".

© Macvector

ADU



Orientations stratégiques 2024-2026

Trois grandes orientations stratégiques découlant de ce projet d'Agence cadrent ses programmes d'activités.

1 Mutualiser les ressources autour de la production de connaissances et d'outils

La production de connaissances est au cœur de l'activité de l'ADU. Il s'agit d'un socle permettant d'éclairer les décisions d'avenir.

- Mutualiser les données dans les réseaux d'acteurs.
- Co-produire de la connaissance territoriale.
- Imaginer des outils et process partagés.
- Augmenter la performance de traitement de l'information.
- Expérimenter le potentiel de l'IA pour des applications professionnelles.

2 Accompagner et soutenir des politiques d'aménagement responsables

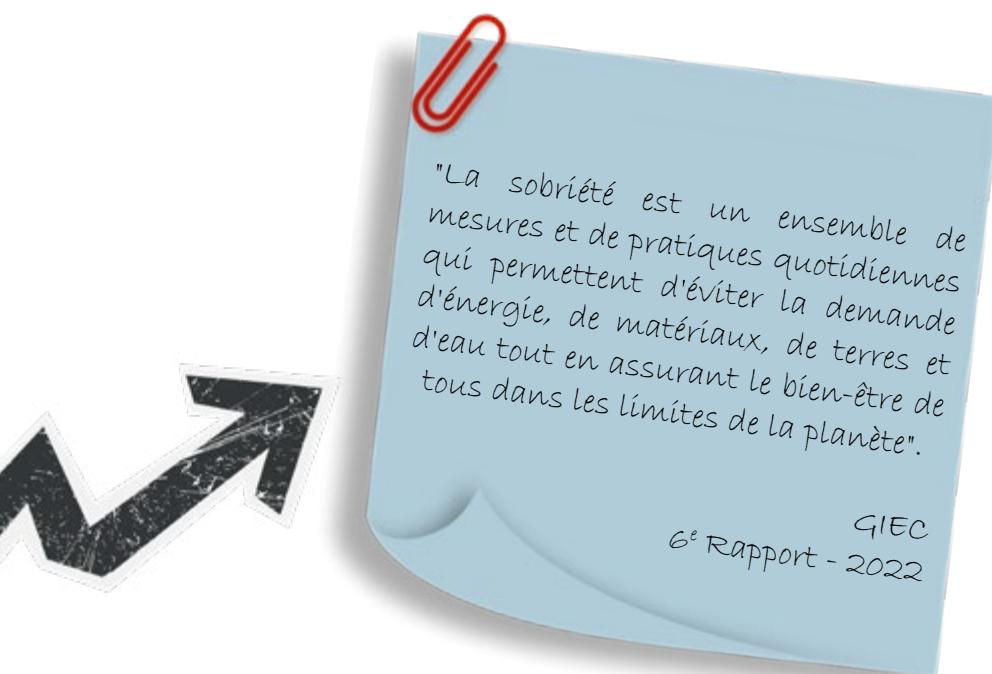
L'ADU met son expertise au service de la réorientation écologique des politiques publiques :

- Co-construire les diagnostics, stratégies, programmes d'actions.
- Conseiller les collectivités dans l'établissement de leurs projets et documents d'aménagement.
- Accompagner les démarches de contractualisation.
- Explorer les nouveaux défis territoriaux, innover dans le conseil.
- Interpréter et proposer des mises en application des nouvelles exigences d'aménagement.

3 Donner envie d'agir

L'ADU est un espace de dialogue sur les questions d'aménagement. En décryptant les dynamiques territoriales, les signaux faibles comme les opportunités, elle est un acteur ressource pour imaginer les politiques de demain :

- Poursuivre les cycles d'animation au travers des rendez-vous de l'ADU.
- Développer les initiatives de formation-action.
- Renforcer les initiatives de concertation, de sensibilisation des acteurs et usagers.
- Diffuser de la connaissance, donner du pouvoir d'agir.





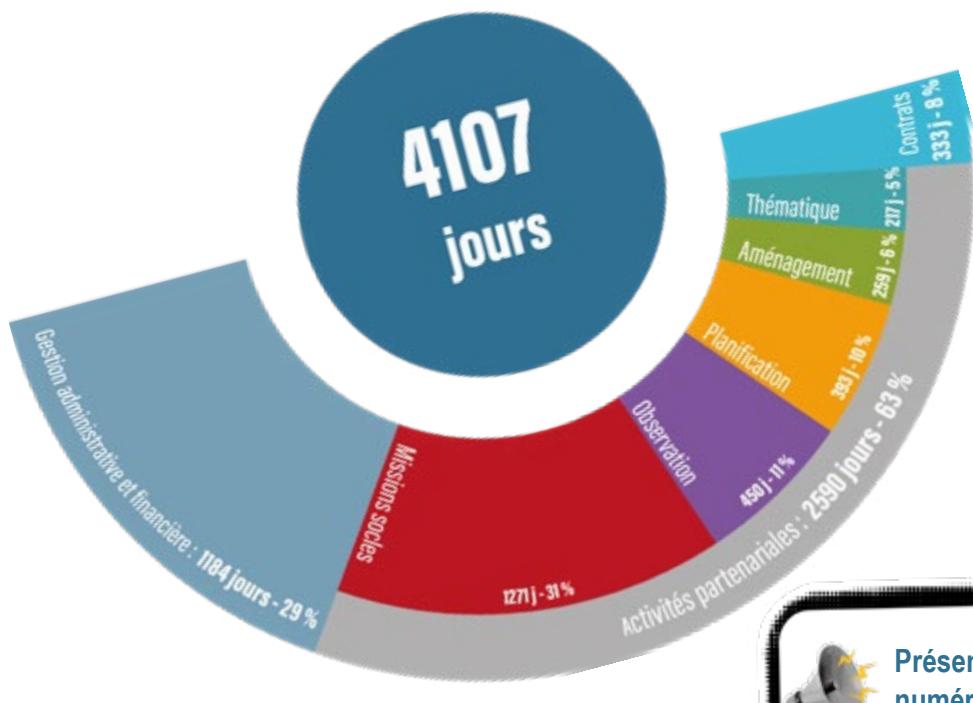
©ADU

▲ Le 12 juin, l'ADEME organisait les rencontres des territoires engagés pour la transition. A partir de leur expérience sur le renouvellement urbain des Graviers-Évoironnes, la ville de Sochaux et l'ADU ont partagé la nécessité de dépasser les dimensions techniques en répondant aux besoins des citoyens.

Bilan synthétique 2025

04

Répartition des temps de travail



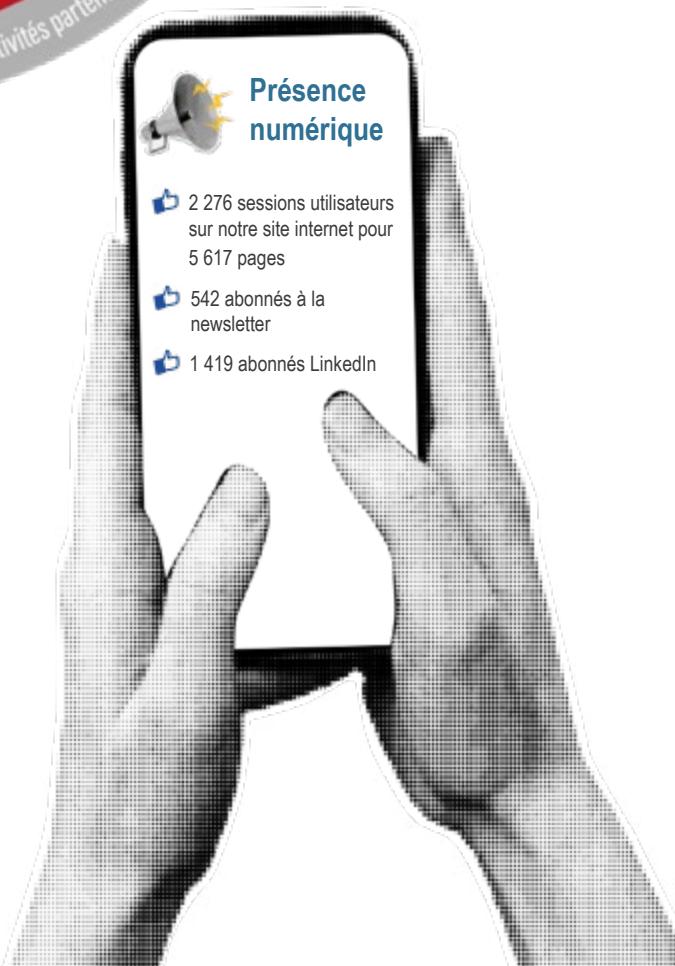
Événements organisés par l'ADU

- 3 Ateliers partenariaux exploratoires pour mieux intégrer les enjeux de transition écologique : sobriété foncière, renaturation et conception d'opérations d'urbanisme.
- Comité technique partenarial pour échanger sur nos interventions concernant les friches et définir les orientations d'activité 2026.
- Rendez-vous de l'ADU : repenser les parkings, une solution pour des territoires plus durables ?
- Rencontres techniques sur la notion de richesse territoriale.



Présence numérique

- 2 276 sessions utilisateurs sur notre site internet pour 5 617 pages
- 542 abonnés à la newsletter
- 1 419 abonnés LinkedIn



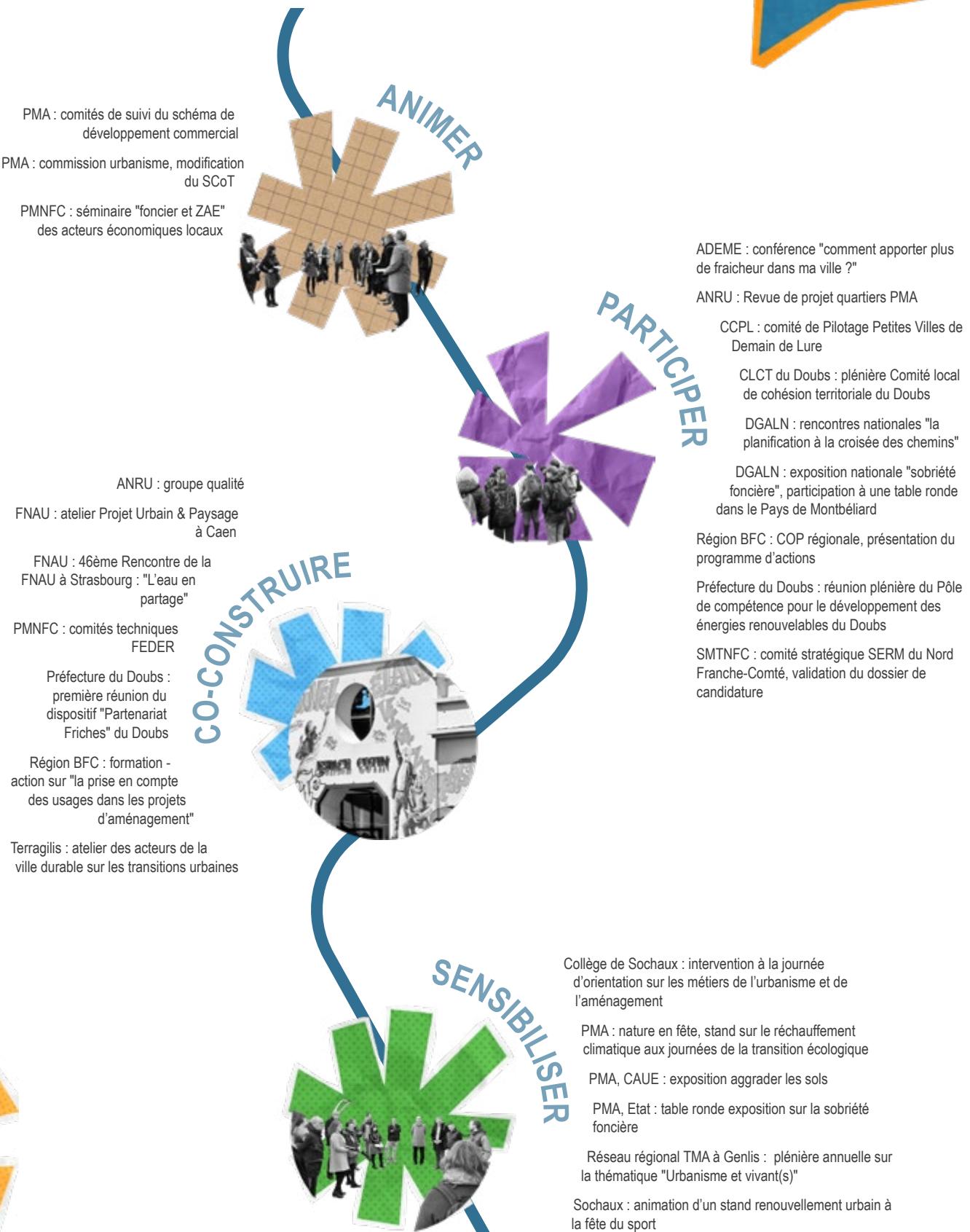
20 livrables

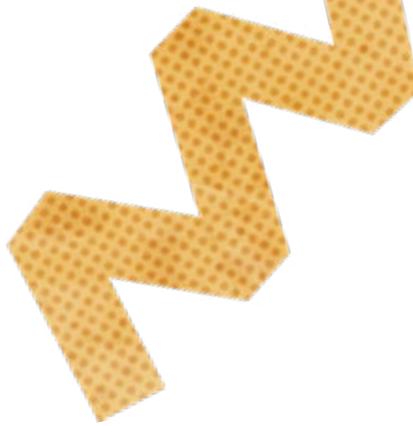
Les travaux publiés par l'ADU sont mis à disposition de tous ses membres. Ils sont diffusés par différents canaux pour toucher largement nos partenaires et font l'objet d'échanges partenariaux et de valorisation dans des cadres variés.



Un accompagnement lors des temps forts de nos partenaires

Comme chaque année, l'ADU est présente pour accompagner ses adhérents dans l'organisation ou l'animation d'événements importants.





► Le 25 septembre 2025 à Giromagny, l'ADU a participé à l'animation de la rencontre annuelle régionale du réseau des centralités, organisée par la Région, l'Etat, la Banque des territoires.

Une déambulation urbaine a permis de découvrir les nombreux projets de redynamisation portés par la commune, suivis de témoignages sur la gestion des friches (ferroviaires, commerciales, résidentielles...) et leur articulation sur le temps long.

▼ Le 14 septembre, l'atelier de concertation organisé à l'occasion de la fête du sport à Sochaux a notamment mobilisé les enfants et les jeunes autour de leur perception du renouvellement de leur quartier.



▲ Surprise poétique lors de l'exploration de la ceinture verte à Strasbourg à l'occasion des rencontres de la FNAU ! Un atelier co-animé par l'ADEUS, l'AURB'a et l'ADU.

Activités socles

05

L'intégration croissante d'exigences en matière de sobriété foncière, de production d'énergies renouvelables, de préservation des ressources naturelles et d'adaptation au changement climatique dans les politiques publiques, incite les acteurs de l'aménagement à innover. Ils doivent concevoir des solutions immédiates tout en garantissant leur compatibilité avec des stratégies de long terme. Dans ce contexte, l'ADU offre à ses adhérents un espace commun particulièrement propice pour s'informer et s'acculturer, débattre et confronter des visions, explorer de nouvelles stratégies d'aménagement ou accéder à des ressources humaines et techniques mutualisées.



Serge Delfis, Maire de Blamont

De l'idée à sa concrétisation : un accompagnement pas à pas de l'Agence

Nous avons collaboré pour la première fois avec l'ADU en 2018, à l'occasion de la révision de notre PLU. Dès les premières réunions, l'équipe nous a aidé à clarifier et à approfondir notre objectif principal : redynamiser le centre-bourg. Ensemble, nous avons su traduire cette ambition politique en un véritable projet d'ensemble, décliné en plusieurs actions concrètes.

Notre idée initiale de réutiliser une friche de 1,5 ha située face à la place des Tilleuls pour y relocaliser nos ateliers techniques devenus trop exigus, s'est progressivement transformée en un projet urbain beaucoup plus global. Celui-ci comprend aujourd'hui un nouveau gymnase pour le collège récemment inauguré, une vingtaine de logements intergénérationnels, un espace public central reliant la place des Tilleuls, un programme immobilier mixte et une distillerie artisanale.

Au-delà de la pertinence de la vision que l'ADU nous a permis de construire pour notre village, je tiens à saluer la disponibilité, la capacité d'écoute et le sens de l'intérêt général de ses équipes. L'Agence nous a accompagnés pas à pas, en facilitant les échanges entre partenaires et en veillant à ce que chaque étape du projet reste fidèle à nos ambitions en matière de qualité urbaine.

Grâce à cet appui, nous avons pu avancer sereinement dans nos échanges avec le Département pour optimiser l'implantation du gymnase et intégrer nos prescriptions urbaines dans le concours d'architecture, avec l'EPF pour les questions foncières, avec différents aménageurs pour les premières esquisses des futurs logements, ou encore avec l'État dans le cadre de la candidature de Blamont au programme "Villages d'Avenir".

À chaque étape, l'ADU a su être présente, réactive et force de proposition, en nous apportant les analyses et supports techniques nécessaires pour passer du projet à sa réalisation. Et l'histoire ne s'arrête pas là : en 2026, nous poursuivrons cette collaboration pour lancer un appel à manifestation d'intérêt sur les lots restants et bénéficier des conseils de l'Agence dans le choix de notre futur opérateur.

”



©ADU

Centre de ressources et de formation

Au quotidien, l'ADU transmet ses connaissances, partage ses savoir-faire, et relaye des informations d'actualité à ses adhérents.

Le système d'information territorial

Cet outil agrège sur une **diversité croissante de données géographiques, statistiques et cartographiques**, constituant un socle essentiel pour l'analyse des **dynamiques territoriales à différentes échelles et dans le temps long**.

Dans un contexte de **généralisation de l'open data**, l'ADU veille à garantir la **fiabilité** des données qu'elle exploite et diffuse, que ce soit via son **portail cartographique** ou sa collection "**chiffres**". Elle enrichit également ces ressources en **produisant ses propres données**, issues des études qu'elle mène, notamment en matière foncière ou à travers l'inventaire des friches.

L'accès membre à ce système se fait par le développement d'applications interactives mettant en valeur certaines données. En 2025, le portail cartographique s'est enrichi des bases de données sur les friches industrielles et les parkings soumis à l'application de la loi APER.

Veille législative et territoriale

La mise en place d'une **cellule de veille interne** garantit la **conformité et l'actualisation des pratiques de l'équipe** face aux évolutions du cadre législatif et des documents de

▲ Le 18 avril 2025, moments de débats avec les agents de la Région BFC pour mieux prendre en compte les usages dans les projets d'aménagement. Une formation-action pilotée par l'ADU et animée avec l'AUTB et l'AUDAB qui s'est conclue par la réalisation d'un guide technique.

référence en aménagement. Ce travail s'est prolongé dans des **réunions trimestrielles avec les services de l'Etat** et d'autres collectivités afin de partager l'interprétation des nouveaux textes et échanger sur les modalités pratiques de leur application locale, en particulier à travers les documents de planification.

Pour partager cette expertise avec ses partenaires, l'ADU a régulièrement communiqué des notes de synthèse sur les débats nationaux concernant la sobriété foncière ainsi que les propositions de lois TRACE ou de simplification des procédures d'urbanisme.

Former et transmettre

La **formation des professionnels de demain** est profondément ancrée dans les valeurs de l'ADU, qui a accueilli deux apprenties en urbanisme sur les années 2024 / 2025. Susciter des vocations était également au programme avec une participation à la journée d'orientation des élèves du collège Jouffroy d'Abbans de Sochaux ainsi que l'accueil en stage découverte d'une élève de 3ème.

Par ailleurs, la dernière séance de **formation-action** des agents de la Région BFC sur la prise en compte des usages dans les projets d'aménagement a permis de produire un recueil de bonnes pratiques pour mettre en application les enseignements de cette action.

Espace de dialogue et d'acculturation

Dans un contexte marqué par des transformations rapides et parfois disruptives des orientations données au développement local, les politiques d'aménagement appellent des changements pouvant se heurter à des réticences individuelles et collectives. Le rôle pédagogique de l'ADU pour accompagner les acteurs territoriaux dans la compréhension, l'acceptation et l'appropriation de ces transformations devient particulièrement important. Il s'agit aussi de montrer des réussites pour encourager l'envie d'agir.

Diffuser de l'information

L'ADU utilise une variété de canaux de communication pour diffuser à ses adhérents des informations synthétiques issues de son activité. Les **collections "chiffres", "focus" et "actualités juridiques"** ont permis de partager des données statistiques (démographie, production et consommation énergétique), des enseignements méthodologiques tirés de certaines missions (telle que l'accompagnement à la reconversion de friches ou l'analyse de la loi APER), ainsi que les principales évolutions législatives et réglementaires. Comme chaque année, des **portraits statistiques** sont également publiés pour les EPCI adhérents, couvrant des domaines tels que l'emploi, la démographie et le logement. Le **site internet, la newsletter mensuelle et la page LinkedIn de l'ADU** sont également des vecteurs de communication régulièrement alimentés, permettant de relayer l'actualité de l'Agence et celle de ses membres.

Mettre en débat

Certaines missions conduites au cours de l'année se prêtent à l'organisation de temps d'échanges et de débat ouverts à l'ensemble de nos adhérents. En 2025 un **rendez-vous de l'ADU** a été consacré au partage du guide que nous avons réalisé pour aider les collectivités à répondre aux obligations d'aménagement des parkings introduites dans la loi APER. Les difficultés d'application de ces dispositions dans les délais fixés ont été au cœur des débats.

L'engagement d'une **mission exploratoire** avec un large éventail de partenaires techniques a donné lieu à 3 journées d'ateliers destinées à identifier les fondamentaux d'une démarche d'intégration des défis de transition écologique dans les politiques d'aménagement. La synthèse de ces échanges a été engagée en fin d'année et permettra de lancer une campagne de restitution et d'information des élus en 2026.

Enfin, les travaux entrepris pour qualifier le foncier industriel du Nord Franche-Comté ont été valorisés dans le cadre d'**une journée de séminaire avec élus et acteurs économiques**

du territoire. A cette occasion, Pierre-Cécil Brasseur, urbaniste-économiste spécialisé dans la redynamisation des zones d'activités, a emmené les participants à se pencher sur le **devenir des zones d'activités** et leur rôle dans l'économie locale.

Partager nos expériences

En tant qu'outil partenarial mutualisé, l'ADU attache beaucoup de soin au partage de ses expériences. En 2025, plusieurs sujets nous ont permis de jouer ce rôle :

- **Les friches** par un partage des enseignements de nos différentes interventions avec notre comité technique de suivi, les services de l'Etat et de la Région lors d'une journée dédiée à la territorialisation de la stratégie régionale de planification énergétique et lors de la structuration du partenariat friches à l'échelle du département du Doubs.
- **La mobilité** en témoignant aux côtés de la ville d'Etupes lors d'une séance plénière du réseau TMA, sur la manière dont l'OAP mobilité a été construite lors de la révision du PLU de la commune.
- **Les îlots de chaleur** en tenant un stand consacré aux questions du rafraîchissement urbain lors des journées de la transition écologique de PMA.



▲
Le 29 août, l'ADU s'est mobilisée aux côtés des services de PMA lors des journées de la transition écologique. L'occasion d'appréhender les questions de rafraîchissement notamment par l'expérience sensorielle.

Accompagner et coopérer

Trait d'union entre les politiques publiques nationales, régionales et locales, l'ADU met ses connaissances transversales de l'aménagement du territoire et ses différentes compétences au service d'une articulation cohérente des politiques de ses adhérents et participe au déploiement de dispositifs de contractualisation.

Participer aux actions portées par nos adhérents

L'ADU intervient auprès de ses partenaires dans divers groupes de travail, apportant des expertises spécifiques ou partageant sa connaissance des dynamiques territoriales. En 2025, nos participations ont concerné :

- La conception et la rédaction d'un guide à destination des collectivités du Doubs Central pour concevoir des aménagements extérieurs favorables à la santé. Ce travail s'inscrit dans le cadre de la démarche "**territoires en transition et en bonne santé**" lancée par la DREAL et Alterre.
- Le groupe de travail "centre de ressources foncières du **PAAI**".
- Le document cadre "**photovoltaïque**" en concertation entre PMA et la Chambre inter-départementale d'Agriculture.
- L'**élaboration du PAPI** Bassin de l'Allan.
- L'**élaboration du Contrat Eau Climat PMA** avec l'Agence de l'Eau.

Nous assistons par ailleurs chaque année à plusieurs comités départementaux parmi lesquels le **pôle énergie** du Doubs et les **Comités Locaux de Cohésion Territoriale** du Doubs et de Haute-Saône. Ces instances nous permettent de faire le lien entre différentes échelles de territoire.

L'Agence est également membre de plusieurs jurys techniques et participe sur demande, à des commissions d'attribution de marchés. En 2025, ces interventions ont concerné :

- La formulation des avis techniques sur 7 projets de demande de financement au titre du volet urbain du **FEDER** géré par le PMNFC.
- La participation à une revue de projet préalable à la labellisation éco-quartier.
- L'analyse technique et la préparation des commissions d'appels d'offres pour le PEM de Lure.

Accompagner et participer au déploiement de dispositifs de contractualisation

En 2025, l'ADU a participé à de nombreux comités organisés par ses adhérents, tant pour contribuer à des dossiers de candidature à des appels à projets que pour piloter leur mise en œuvre. Elle est ainsi intervenue pour :

- Préparer le dossier de candidature du Pays de Montbéliard à l'**AMI "Adapt"** dont il a été lauréat.
- Accompagner la phase de déploiement de l'**AMI Démonstrateur de Ville Durable Badevel H2-Bois**.
- Partager les avancements des **Opérations de Revitalisation du Territoire** de PMA et de la CCPL lors des revues de projets.
- Préparer les comités techniques et revues de projets du **Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain** dont bénéficient deux quartiers de l'agglomération de Montbéliard. Elle y a restitué un FOCUS et une mise à jour du tableau de bord.

S'impliquer dans les réseaux de coopération et d'ingénierie

L'ADU s'implique dans plusieurs réseaux professionnels permettant d'offrir une ingénierie mutualisée aux collectivités et faciliter l'émergence de projets s'inscrivant dans les objectifs de planification écologique régionale.

- "**Partenariat Friches**" du Doubs : une ingénierie locale pour accompagner les projets de reconversion de friches. Initié par le préfet du Doubs dans l'objectif d'accélérer la dynamique de reconversion de friches sur le département, ce partenariat regroupe les acteurs locaux compétents à différents stades du processus. En 2025, sous l'impulsion de la DDT du Doubs, l'Agence a activement contribué à la mise en place de ce partenariat, à la définition de son fonctionnement et à la préparation d'une première campagne d'information des collectivités. Une première rencontre avec les collectivités du Pays de Maîche aura lieu en janvier 2026 ([site Internet](#)).

- Le réseau "**Transformons nos Modèles d'Aménagement**" s'est réuni lors d'une journée plénière consacrée à l'urbanisme favorable aux vivants à Genlis au mois de septembre. Comme chaque année, l'Agence a participé à l'organisation de cette journée et ses différents temps d'animation (fresque inclusive, jeu sérieux, visite de Genlis). Lors de cette journée, la ville d'Etupes a apporté son témoignage sur l'association des habitants et des usagers lors de la définition de l'OAP mobilité réalisée dans le cadre de la révision de son PLU ([site Internet](#)).

- Le réseau "Petites Villes de Demain" a rassemblé 70 participants à Giromagny pour une rencontre régionale consacrée à la reconversion des friches complexes. Les trois agences ont appuyé l'Etat, la Région BFC et la Banque des Territoires dans l'organisation et l'animation de cette rencontre. Les témoignages de plusieurs collectivités ont permis de partager leurs expériences. Pont-de-Roide-Vermondans que l'Agence accompagne sur un ambitieux programme de reconquête, a notamment présenté son projet sur la friche ferroviaire, située en continuité immédiate du centre-ville ([lien vers la vidéo](#)).
- Le "réseau Une Seule Santé". Depuis 2024, l'ADU s'associe aux actions portées par le PMNFC pour acculturer et déployer le concept "une seule santé" auprès des élus et acteurs du Nord Franche-Comté. En 2025 elle a participé aux réflexions visant à cartographier et identifier le type d'actions des acteurs intervenant sur les 6 grandes thématiques du guide "une seule santé" en cours de production par l'ARS ([site Internet](#)).

Apporter une assistance conseil permanente à nos membres

Ce service permet de mobiliser à tout moment l'ingénierie de l'ADU pour obtenir une information, un conseil ou un avis rapide concernant toute question d'urbanisme ou d'aménagement. Il comprend également la conduite de procédures simplifiées d'évolution des documents d'urbanisme. Fortement plébiscité par les communes pour la gestion de leurs opérations et documents d'urbanisme, **ce service offre un premier niveau de réponses à des questions très pragmatiques et permet d'orienter nos membres dans leurs démarches** de manière réactive. En 2025, nous pouvons souligner des interventions en conseil municipal d'une demi-douzaine de communes pour débattre de l'opportunité de mettre en révision leurs documents d'urbanisme.

Innovation et développement

Innovation technologique : l'heure des choix

Suite à un audit interne pour identifier les besoins en termes de performance des outils numériques utilisés par l'équipe, s'est engagée une année de **test de nombreux outils appelant l'utilisation de l'intelligence artificielle** pour la réalisation de tâches courantes (comptes-rendus, recherches documentaires, aide à la rédaction...). Un bilan de la performance de ces outils et de leurs coûts est en cours avec un objectif de déploiement effectif et homogène début 2026.

ATELIER BIODIVERSITÉ

9h-13h | date à définir

L'intégration de la biodiversité dans les documents d'urbanisme

Comment faire de la biodiversité un critère central des décisions d'aménagement ?

ADU - 8 avenue des Alliés , Montbéliard (4^e étage de Pays de Montbéliard Agglomération)



Mutualisation et convergence des méthodes et outils

L'ADU mutualise ses moyens et ses compétences au sein de divers cadres partenariaux, visant à concevoir des outils d'aménagement adaptés à la définition et à la mise en œuvre de politiques publiques à différentes échelles territoriales.

O'Friches

Dans le cadre des stratégies régionales en matière de sobriété foncière et de lutte contre l'artificialisation, la Région Bourgogne-Franche-Comté et la DREAL ont engagé la création d'un observatoire régional des friches, intitulé "O'Friches". Après une année consacrée à la conception de cet outil, l'Agence a accompagné son appropriation par les collectivités de BFC en assurant plusieurs sessions de webinaires de présentation, des formations à l'outil, la production de ressources pédagogiques et la tenue d'un service téléphonique d'accompagnement des utilisateurs ([site Internet](#)).

Guides de planification

Pour améliorer la prise en compte des enjeux économique et de sobriété foncière dans les documents de planification, la DREAL BFC a souhaité s'appuyer sur l'expertise des Agences d'urbanisme pour concevoir des guides à destination des collectivités. Les premières versions de ces documents ont été produites et seront finalisées en 2026.

EN 2026...

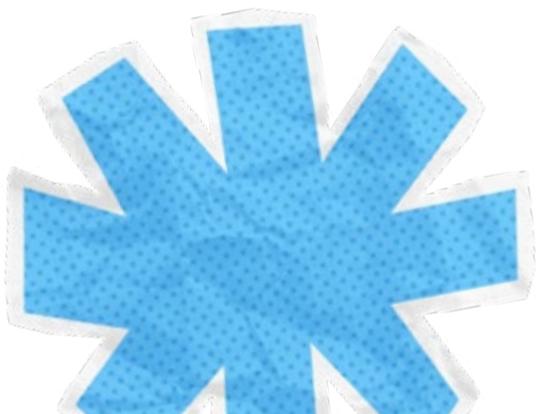
La perspective du renouvellement du paysage politique local de 2026 invite l'ADU à organiser son année autour d'un objectif transversal d'accompagnement à la prise de fonction des nouveaux élus. Celui-ci se traduit particulièrement dans les activités socles de l'Agence, sous différents angles de travail, et donneront lieu à l'organisation de temps d'échanges et de débats :

- La communication d'informations statistiques actualisées sur différentes thématiques suivies dans les observatoires, sous forme de publications des collections "chiffres" ou "portraits territoriaux".
- Un travail de synthèse des acquis de la période triennale qui s'achèvera en 2026 afin d'en tirer des enseignements réplifiables, particulièrement sur le recensement, la connaissance, l'ingénierie disponible et la conception de projets de reconversion de friches et de renouvellement de quartiers prioritaires de la politique de la ville.
- L'application territoriale de dispositions réglementaires par le partage de méthodes et d'expérimentations, notamment sur les questions de trajectoires foncières, de développement des énergies renouvelables solaires, de qualification de la richesse territoriale et de prise en compte du vieillissement dans les politiques du logement.
- L'organisation d'une campagne d'information sur le renouvellement du contexte législatif de l'aménagement du territoire depuis la loi Climat et Résilience de 2021 et la préparation du débat sur le transfert de la compétence "documents d'urbanisme" vers les EPCI.

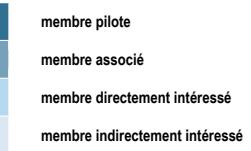
Ces travaux de compilation et de synthèse prépareront par ailleurs le bilan d'activité de l'ADU sur la période triennale 2024-2026 et le débat sur ses nouvelles orientations. Au préalable, l'Agence organisera à destination de ses adhérents un événement leur permettant de (re)découvrir la structure, son équipe, son fonctionnement et ses domaines d'intervention.



©ADU



MISSIONS 2026

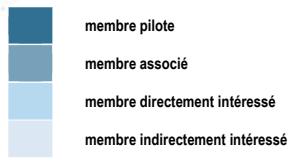


Mise à disposition de ressources

	État	RBFC	CD25	PMNFC	PETRDC	PMA	CCRC	CCTV	CCME	CCPL	Commune	Autre
Administration du Système d'Information Territorial												
Développement du portail cartographique												
Mise à jour du Géoportail de l'Urbanisme												
Veille législative et territoriale, bulletins des actualités juridiques												
Actualisation du guide des procédures d'urbanisme réglementaire												
Tutorat, apprentissage												

Accompagner et coopérer

	État	RBFC	CD25	PMNFC	PETRDC	PMA	CCRC	CCTV	CCME	CCPL	Commune	Autre
Contribution aux études prospectives du dispositif régional "Connaissance BFC"	■	■										■
AMI DVD phase déploiement, Badevel H2-Bois : analyse qualitative des usages	■									■		
Suivi des opérations de revitalisation des territoires de PMA, CCRC et CCPL	■					■	■			■		
Réalisation de dossiers de candidatures (AMI, AAP, ...)		■	■	■		■	■	■	■	■	■	
Réalisation de documents d'aménagement territoriaux ou thématiques (PAAI, PPRI, PCAET, Plans urbanisme et santé...)		■	■	■		■	■	■	■	■	■	
Participation aux comités de projet du NPNRU Petite Hollande et Graviers-Évoironnes	■					■						
Participation aux comités techniquesTerritoire d'Industrie 2		■			■							
Service permanent de conseil et expertise en urbanisme et aménagement												
Participation aux jurys (FEDER, commission éco-quartier...)												
Participation au "partenariat friches" du Doubs	■		■	■							■	■
Rédaction d'un retour d'expérience de l'activité triennale de l'ADU sur les friches												
Animation d'un stand renouvellement urbain à la fête du sport de Sochaux						■					■	
Participation au groupe de travail régional DVF	■	■										
Participation au réseau Transformons nos Modèles d'Aménagement	■	■										
Participation au réseau régional Petites Villes de Demain	■	■								■		
Participation au groupe qualité NPNRU	■					■					■	■
Participation aux débats initiés par nos partenaires (pôle énergie, CLE, CRHH, CLCT...)												



Innover, mutualiser

	État	RBFC	CD25	PMNFC	PETRDC	PMA	CCRC	CCTV	CCME	CCPL	Commune	Autre
Déploiement de la stratégie numérique interne												
Optimisation des méthodes de travail internes												
Conception d'un outil d'observation territoriale pour les acteurs du Pays de Lure											Dark Blue	Medium Blue
Observatoire régional O'Friches - Phase recensement, actualisation, analyse	Medium Blue	Dark Blue				Medium Blue						
Finalisation et valorisation du guide "Comment mieux appréhender le volet économique des documents d'urbanisme ?"	Dark Blue	Light Blue										
Finalisation et valorisation du guide d'analyse des potentiels de densification dans les documents d'urbanisme	Dark Blue											
Participation aux travaux nationaux portés par la FNAU	Light Blue											Dark Blue
Développement d'une méthodologie d'estimation de la libération de logements liée au vieillissement		Medium Blue										
Participation aux 47ème Rencontres nationales de la FNAU		Light Blue	Dark Blue									

Espace de dialogue

	État	RBFC	CD25	PMNFC	PETRDC	PMA	CCRC	CCTV	CCME	CCPL	Commune	Autre
Organisation d'une exposition en assemblée générale : connaître l'ADU et ses services												
Publication et communication des résultats des études Exploratoires 2025		Medium Blue										
Organisation de rendez-vous de l'ADU	Light Blue											
Participation aux journées de la Transition Ecologique de PMA	Medium Blue	Medium Blue				Dark Blue					Medium Blue	Medium Blue
Animation de démarches de participation citoyenne dans les QPV de PMA						Dark Blue					Medium Blue	Medium Blue
Organisation d'une campagne d'informations pour accompagner la prise de fonction de nouveaux élus						Light Blue						
Organisation de séminaires sur le transfert de compétence documents d'urbanisme	Medium Blue			Medium Blue	Medium Blue	Medium Blue					Medium Blue	Medium Blue
Collections chiffres et focus : déterminants démographiques et économiques				Medium Blue								
Portraits et posters territoriaux				Medium Blue								
Animation site internet, Newsletter, page LinkedIn				Medium Blue								



Les partenaires techniques de l'ADU se sont réunis pour échanger sur les freins et les leviers d'une meilleure prise en compte de la biodiversité dans les projets d'aménagement.



Séminaire de présentation de la feuille de route de la planification écologique régionale.



▲ "Nouvelles données, nouveaux traitements" était la thématique du club géomatique décentralisé à Nantes le 12 juin 2025.

Observation territoriale et prospective

06

Dans un contexte où la transition écologique impose une évolution rapide des méthodes et principes de l'aménagement, l'ADU accompagne les élus dans l'appropriation des nouveaux cadres réglementaires. Elle les aide à les traduire dans leurs stratégies, leurs politiques publiques et leurs projets sur la base de connaissances fines, et sans cesse renouvelées, des dynamiques territoriales. Le rôle de l'observatoire est d'étudier ces dynamiques et de les mettre en perspective : l'observatoire crée, analyse et valorise des bases de données spécifiques afin d'aider à bâtir des projets de territoire objectivés.



Arnaud Jacquinot, Directeur du Pôle Métropolitain et du Syndicat Mixte de Transport Nord Franche- Comté

L'ADU, une ressource au service du Nord Franche-Comté

De longue date, l'Agence de Développement et d'Urbanisme (ADU) du Pays de Montbéliard est mobilisée, au côté de son homologue terrifortaine (l'AUTB), pour accompagner les réflexions menées à l'échelon métropolitain.

2025 illustre pleinement cette implication au service de politiques publiques structurantes. En effet, au cours de l'année, l'Agence a déployé tout son savoir-faire pour rendre intelligible, par le biais d'un premier cahier de la mobilité, les données statistiques issues de l'enquête mobilité certifiée par le CEREMA portée par le Syndicat Mixte de Transport Nord Franche-Comté. Celui-ci a également bénéficié de la technicité de l'Agence dans l'élaboration du dossier de candidature dans le cadre du projet de service express régional métropolitain (SERM) du Nord Franche-Comté.

Le Pôle Métropolitain bénéficie lui aussi de cet appui structurant. Dès 2019, il a confié aux Agences la mise en place d'un observatoire de la santé. Initialement centré sur la démographie médicale et l'accès aux soins – avec un tableau de bord actualisé chaque année – il devrait s'élargir progressivement à d'autres aspects du champ sanitaire, démontrant la capacité de l'Agence à élargir la focale. 2025 a également vu le démarrage d'un observatoire territorial du logement étudiant dont les premiers résultats pourront être partagés début 2026 avec les partenaires en charge des politiques de l'habitat et de l'enseignement supérieur. L'aménagement du territoire, au cœur de l'expertise de l'Agence, est également un sujet d'intérêt pour le Pôle Métropolitain qui a demandé à l'ADU et l'AUTB de restituer aux élus, lors d'un séminaire tenu en juin, un travail d'identification des disponibilités foncières pour l'industrie.

Par la qualité de ses analyses et sa capacité à appréhender des thématiques très variées, l'ADU – en lien étroit avec l'AUTB – constitue un véritable outil d'intelligence territoriale. Elle accompagne efficacement les acteurs publics dans la compréhension de systèmes complexes, condition indispensable à l'élaboration de projets pertinents et prometteurs pour le Pays de Montbéliard et, plus largement, pour l'ensemble du Nord Franche-Comté.

”

Montbéliard, rue de Belfort. Installation de nouveaux commerces en centre-ville.



© kipargator by Freepik

Améliorer la connaissance du foncier

Territoires d'industrie dans le NFC : zones d'activités et sobriété foncière

Intensifier et mutualiser l'occupation des zones d'activités avant de les étendre ou d'en créer de nouvelles ? Telle était la question posée par Pierre-Cécil Brasseur, consultant de Synopter, aux élus et techniciens réunis lors d'un **séminaire organisé par le Pôle métropolitain Nord Franche Comté**. Dans un contexte où les travaux des agences d'urbanisme montrent une raréfaction du foncier non bâti, les zones d'activités existantes et les espaces en friches représentent des alternatives appelant de nouvelles perceptions et approches de l'action publique.

Observatoire Départemental de la Consommation d'Espace

Les partenaires de cet observatoire ont contribué à la rédaction de plusieurs **plaquettes pédagogiques** destinées à informer et orienter les élus locaux dans la définition et la mise en œuvre de politiques de sobriété foncière. Pour l'ADU, le début de l'année 2025 a permis de finaliser deux de ces documents : "Quel devenir pour mes friches ?" et "Pourquoi et comment élaborer une stratégie foncière au service de la sobriété foncière ?" ([lien du site Internet](#)).

Observatoire des espaces mutables

Dans la continuité des opus "# 1 : Changer de regard" et "#2 : susciter des projets dans les fermes", les travaux concernant les espaces mutables du Pays de Montbéliard ont été enrichis d'un 3ème volet "**#3 susciter la reconversion des friches industrielles**" abordé sous l'angle du diptyque sobriété foncière et réindustrialisation du territoire.

Sa parution est prévue début 2026. Le quatrième opus est en voie de finalisation et viendra préciser l'impact du risque d'inondation sur le potentiel économique et urbain que représentent ces friches industrielles.

Bilan foncier PMA

Dans la perspective de préparer le bilan de la mise en œuvre du SCoT et du PLH du Pays de Montbéliard, un travail de **qualification de la trajectoire foncière** du territoire a été engagé. Au-delà d'une mesure quantitative de l'artificialisation des sols, l'analyse porte également sur les efforts de recyclage et de densification ainsi que sur des critères d'appréciation plus qualitative. Ceux-ci permettent de sortir d'une logique comptable de la consommation foncière pour évaluer un modèle de développement plus complexe et fidèle aux réalités du développement territorial.

Vers de nouveaux observatoires locaux

Observatoire du commerce du Pays de Montbéliard

En 2025 l'ADU a précisé les attendus du futur observatoire du commerce en **concertation avec les différents acteurs concernés**. Cet observatoire doit permettre d'évaluer la mise en œuvre de la stratégie commerciale traduite cette année dans un Document d'Aménagement Artisanal et Commercial inclus dans le SCoT. Chacun des grands objectifs politiques a fait l'objet d'un travail de définition des indicateurs de suivi.

QPV du Pays de Montbéliard : un ATLAS nouvelle version

Observatoire Métropolitain du Logement Etudiant

Le sujet du logement des étudiants s'inscrit dans des politiques plus larges comme l'habitat, l'enseignement supérieur, l'économie, la planification urbaine, les mobilités etc... Ceci ayant pour conséquence qu'un grand nombre d'acteurs est potentiellement concerné par la mise en place d'un observatoire thématique. Suite à de **nombreuses rencontres avec ces partenaires** pour identifier leurs attentes, un document initial a été réalisé pour qualifier la situation actuelle du territoire et faire émerger les principaux enjeux du logement étudiant.

Le décret n° 2023-1314 du 28 décembre 2023 a modifié la liste des quartiers prioritaires de la politique de la ville identifiés en juillet 2014. Pays de Montbéliard Agglomération compte désormais 9 QPV, contre 7 auparavant.

Un nouveau Contrat de Ville Unique a été signé en 2024, pour lequel l'Agence avait réalisé des fiches d'identité de chaque quartier, à partir d'indicateurs clés. En 2025, l'objectif était de refonder l'Atlas des QPV pour intégrer les différents changements (thématiques du CVU et périmètre des QPV). Après avoir défini et renseigné les **indicateurs** avec le service Cohésion Sociale de PMA, l'Agence a réalisé des **entretiens avec divers acteurs de la politique de la ville** afin de compléter les données chiffrées avec des éléments plus qualitatifs. L'ensemble des éléments récoltés permet d'en retirer une **analyse sur chaque thématique et pour chaque quartier**. L'Atlas sera finalisé et partagé début 2026.

Actualisation des inventaires et tableau de bord

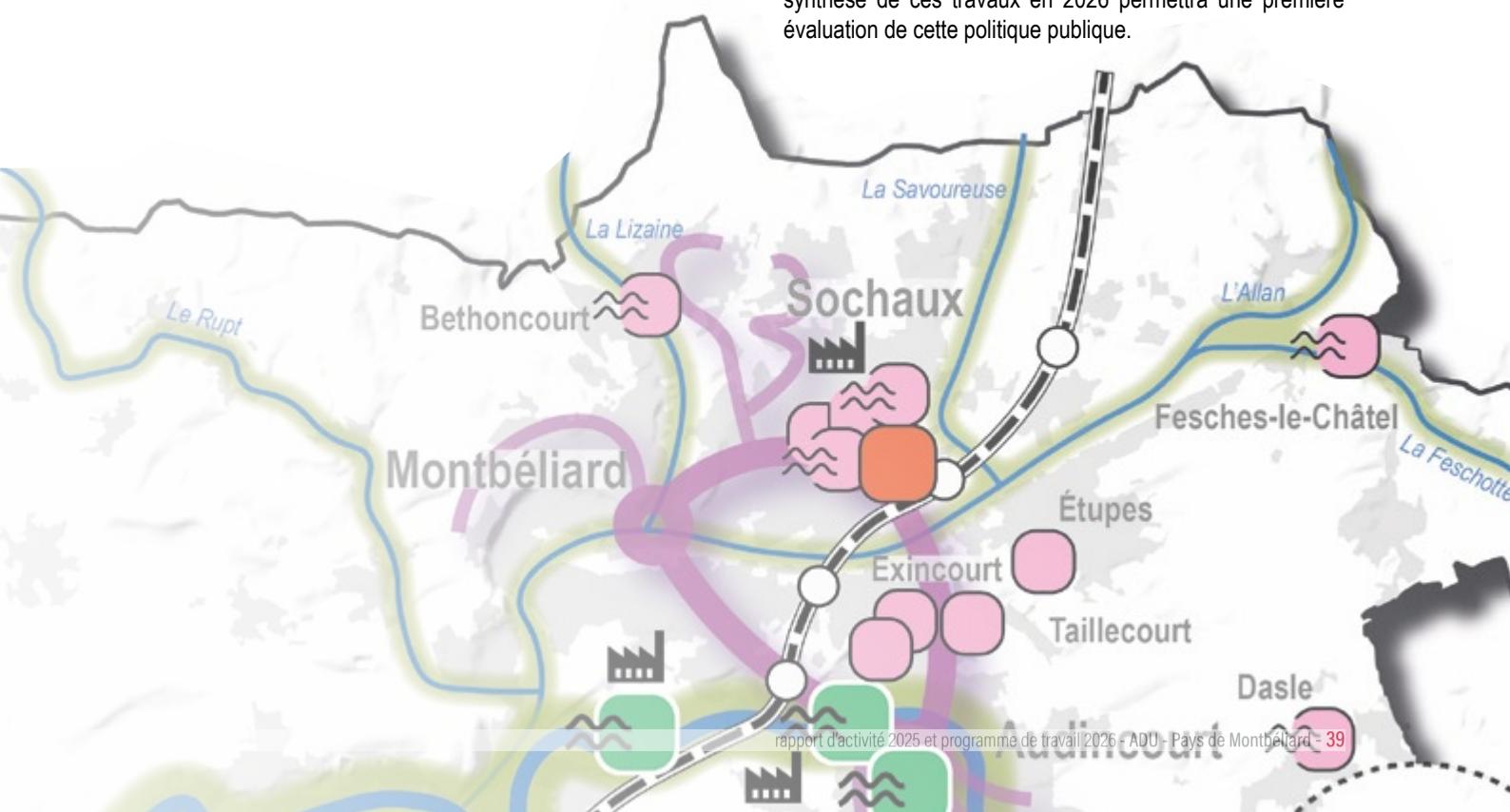
Démographie Médicale

Depuis 2019 les Agences d'Urbanisme du NFC sont mobilisées chaque année pour actualiser, sur le territoire du Pôle Métropolitain, le tableau de bord relatif à la démographie médicale, étendu en 2024 aux professions paramédicales. Il s'agit d'une veille concernant les mouvements des professionnels de santé permettant de qualifier et quantifier l'offre. En 2025, le **tableau de bord a été actualisé**, et un nouvel objectif d'élargissement progressif aux enjeux de santé environnementale et à l'état de santé de la population a été fixé.

PCAET du Pays de Montbéliard : création d'un outil de suivi

Le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) de PMA a été approuvé en Conseil d'Agglomération en juin 2025. Le travail d'accompagnement de l'Agence en 2024 et 2025, a permis de **constituer et renseigner les indicateurs écologiques**, en lien avec le référentiel de l'ADEME "Territoire engagé pour la transition écologique" (TETE) et le contrat d'objectifs territorial (COT). Il a permis aussi de co-élaborer la **candidature de PMA à l'Appel à Manifestation d'Intérêt ADAPT de l'ADEME**.

PMA a été lauréat de cet AMI, ce qui permettra un accompagnement technique pour approfondir la stratégie d'adaptation au changement climatique du territoire. Une synthèse de ces travaux en 2026 permettra une première évaluation de cette politique publique.



EN 2026...

En 2026, les compétences liées aux observatoires de l'ADU seront mobilisées prioritairement vers la production de connaissances pour faciliter la prise de fonction des nouveaux élus. L'enjeu est de porter à connaissance les dynamiques en cours sur différentes thématiques et de faire apparaître les enjeux posés en termes d'aménagement du territoire. A ce titre, seront exploités et valorisés les travaux réalisés dans les différents observatoires portés par l'ADU ou par ses membres.

Un autre point structurant pour 2026 concerne le renouvellement de l'enquête communale réalisée dans le cadre du suivi du SCoT et du PLH de l'agglomération de Montbéliard. La rencontre de chacune des communes sera l'occasion de repartager les fondamentaux de ces documents cadres, d'établir un bilan de leur application sur le territoire communal et de recenser les objectifs et projets pour l'avenir.

Si le reste de l'activité s'inscrit dans la continuité des engagements de l'Agence sur les observatoires et l'actualisation de tableaux de bords il est à noter que plusieurs missions sont dirigées vers un renouvellement du socle de connaissances régionales : impacts du vieillissement, approche qualitative de l'artificialisation, concept de multifonctionnalité des sols et indicateurs renouvelés de qualification des trajectoires de développement.



©ADU

MISSIONS 2026



Climatisation des observatoires locaux

État	RBFC	CD25	PMNFC	PETRDC	PMA	CCRC	CCTV	CCME	CCPL	Commune	Autre
Observatoire Habitat et Foncier de PMA : bilan du PLH et Poster					■						■
Définition d'indicateurs de suivi des trajectoires de transition écologique											■

Observatoires Départementaux

État	RBFC	CD25	PMNFC	PETRDC	PMA	CCRC	CCTV	CCME	CCPL	Commune	Autre
Observatoire Départemental de l'Habitat du Doubs (ODH)	■		■								
Traitemet des indicateurs de suivi du SDDASP du Doubs	■		■								

Préfigurer de nouveaux observatoires

État	RBFC	CD25	PMNFC	PETRDC	PMA	CCRC	CCTV	CCME	CCPL	Commune	Autre
Lancement observatoire commerce de PMA et premier portrait					■						
Poursuite de l'observatoire mobilités du NFC			■		■						
Mise en place d'un tableau de bord de l'observatoire territorial du logement étudiant			■		■						

Atlas et inventaires

État	RBFC	CD25	PMNFC	PETRDC	PMA	CCRC	CCTV	CCME	CCPL	Commune	Autre
Nouvelle édition de l'Atlas des QPV	■				■						
Actualisation de l'inventaire des espaces mutables		■									
Implémentation du référentiel ZAE		■									
Démographie médicale : focus territorial PMA			■		■						

Connaissance du foncier

État	RBFC	CD25	PMNFC	PETRDC	PMA	CCRC	CCTV	CCME	CCPL	Commune	Autre
Espaces mutables de PMA #3 les friches industrielles					■						
Espaces mutables de PMA #4 Impact du risque d'inondation sur la reconversion de friches					■						
Trajectoire foncière de PMA : bilan sur 5 ans					■						

Planification territoriale

07

A différentes échelles, l'ADU accompagne ses membres dans la définition de leurs documents de planification ou leurs projets de territoire. La prise en compte de la trajectoire ZAN dans ces documents complexifie les décisions sur les choix de développement, en termes de localisation comme de programme. Beaucoup de pédagogie est consacrée par l'ADU pour déstigmatiser le ZAN et construire des stratégies alternatives à l'extension, basées sur l'attractivité plus que sur la croissance.



Stéphane Collilieux, 1^{er} Vice-Président de la Communauté de Communes Rahin et Chérimont

PLUi : une démarche collective menée à son terme

Nous sommes engagés depuis plusieurs années dans l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal de la Communauté de Communes Rahin et Chérimont. Ce document structurant pour l'aménagement et le développement de notre territoire est essentiel pour garantir un projet partagé, équilibré et durable. La complexité de la procédure a toutefois rendu nécessaire une reprise afin d'en sécuriser le contenu et la trajectoire.

L'Agence d'urbanisme du Pays de Montbéliard accompagne la Communauté de Communes en tant qu'assistant à maîtrise d'ouvrage depuis la prescription du PLUi. À la suite d'un avis défavorable rendu fin 2023, nous avons fait le choix, en avril 2024, de relancer la procédure avec l'appui renforcé de l'ADU, en étroite collaboration avec les services internes de la Communauté de Communes et un bureau d'études environnemental. Cette relance s'est appuyée sur la reprise du débat relatif au Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD).

Nous avions fixé un objectif clair : permettre l'approbation du PLUi avant les prochaines élections municipales. Aujourd'hui, cet engagement est tenu puisque le PLUi de la Communauté de Communes Rahin et Chérimont sera opposable à compter de la mi-février 2026.

Tout au long de la démarche, l'ADU a été pleinement mobilisée aux côtés des communes et des services intercommunaux. Nous attendions de cet accompagnement un appui technique et réglementaire, mais aussi un rôle de facilitateur dans les relations entre l'intercommunalité et les communes membres, afin de garantir une compréhension partagée du projet.

La finalisation du PLUi marque une étape majeure pour notre intercommunalité. Elle nous dote désormais d'un cadre clair, sécurisé et partagé pour accompagner les projets communaux, anticiper les évolutions et répondre collectivement aux défis à venir.



Dans un cadre réglementaire évolutif et sinuex, les démarches de planification sont jalonnées de contraintes toujours plus complexes. Le rôle de l'ADU est d'accompagner les territoires dans leurs trajectoires pour négocier le virage des transitions.

Sur le territoire de la Planche des Belles Filles, l'accompagnement du PLUi de la CCRC aura nécessité un pilotage agile, entre Loi Montagne et ZAN, pour franchir la ligne d'arrivée de l'approbation en décembre.



Faciliter l'appropriation d'un contexte renouvelé de la planification

Dans un contexte réglementaire en constante évolution, marqué par le déploiement des lois issues de la loi Climat et Résilience, par la modification du SRADDET à l'échelle Bourgogne-Franche-Comté, ou encore par l'évolution des documents cadres locaux (plans de mobilité et plan climat sur PMA...), l'ADU s'est inscrite en cette année 2025 dans une logique de traduction de ce cadre renouvelé auprès des élus locaux, afin de le rendre opérationnel : le penser global ne vaut que s'il se traduit dans l'agir local !

Cette démarche s'est matérialisée par la rédaction de **notes d'analyse des textes réglementaires** transmises aux membres de l'Agence. Plusieurs démarches engagées cette année ont ciblé plus particulièrement la **traduction de documents-cadres thématiques dans les documents d'urbanisme**. Ont ainsi été mis en chantier des guides "PLU et PDM", "PLU et SAGE", "PLU et PCAET", avec l'objectif de donner aux élus locaux des clés de compréhension de ces documents cadres, mais aussi et surtout des moyens d'action concrets afin de faire de leur document d'urbanisme de vrais outils de mise en œuvre des transitions.

De la stratégie à l'opposabilité : de nouvelles règles du jeu dans le SCoT du Pays de Montbéliard

Approuvé fin 2021, le SCoT du Pays de Montbéliard aura connu en 2025 sa première procédure d'évolution. Cette démarche a été principalement motivée par les conclusions d'une étude de stratégie commerciale réalisée par PMA en 2023, qui rappelait que la vitalité commerciale des centralités dépendait aussi de la capacité du territoire à réguler les développements périphériques concurrentiels. L'ADU a ainsi pu accompagner la prise en main de cette thématique majeure pour l'attractivité territoriale via l'**élaboration d'un document d'aménagement artisanal et commercial**, qui permettra de doter les élus locaux d'outils renforcés pour maîtriser leur stratégie commerciale.

Cette première modification aura aussi été l'occasion d'apporter quelques évolutions au document, destinées à intégrer l'évolution du périmètre institutionnel de l'agglomération avec l'**intégration de Dampjoux**, et mieux **prendre en compte le SRADDET** modifié. Suite à la fin de l'enquête publique, cette modification a été approuvée en janvier 2026.

Donner à penser le territoire au-delà des chiffres

Si la littérature postule que la carte est plus intéressante que le territoire, les évolutions réglementaires liées à la trajectoire ZAN ont quant à elles parfois tendance à accorder plus d'intérêt au chiffre qu'au territoire et à ses besoins. Dans un contexte où la "simplification" se traduit souvent, pour les territoires, par une complexité réglementaire accrue, l'ADU a œuvré en 2025 à rendre plus lisibles les enjeux d'urbanisme. Elle a notamment **facilité le dialogue autour de la notion de trajectoire foncière**, en veillant à ce que l'analyse chiffrée de la consommation foncière soit une conséquence du projet, et non son point de départ.

Plusieurs **chantiers exploratoires** auront permis de questionner la dimension de plus en plus arithmétique des analyses autour des projets de territoire, trop souvent réduits à un nombre de logements et un nombre d'hectares. "Saitrocourt", commune fictive (mais... pas tant que ça !), a servi de support à des échanges nourris entre les partenaires de l'Agence : une division par deux de la consommation passée correspond-elle mécaniquement aux besoins futurs d'un territoire ? Comment gérer les tensions entre des sollicitations orientées vers des modes de développement extensifs sans contraintes, alors que les démarches de renouvellement se heurtent souvent à de multiples difficultés ?

L'aboutissement des premiers PLU réalisés dans le contexte ZAN a aussi permis de tirer des enseignements utiles et d'alimenter les **chantiers méthodologiques internes**, partagés avec les personnes publiques associées : le besoin d'un territoire peut-il réellement se résumer à la déclinaison d'un chiffre issu d'un document cadre ?

Des réflexions qui font également écho à la démarche engagée par la DREAL BFC à laquelle l'ADU a contribué, visant à éclairer les territoires sur les attendus de **l'analyse des capacités de densification et de mutation dans les documents d'urbanisme**.

Ces échanges confirment que le bien-fondé d'un projet et la conformité arithmétique sont deux sujets distincts, et qu'il est essentiel de garder à l'esprit leur lien : c'est bien le projet qui détermine la consommation d'espace, et non la consommation d'espace qui détermine le projet.

Calculettes et tableurs Excel ne devraient donc pas totalement remplacer les démarches de réflexion autour des besoins et des scénarios de projet de territoire. Du moins, pas en 2026, qui sera marquée par la poursuite de ces démarches, avec un focus plus spécifique sur le dimensionnement du volet économique des documents d'urbanisme.

Accompagner le déploiement des PLU intercommunaux

Comme à l'échelle nationale, le PLU intercommunal est devenu ces dernières années la norme dans une grande partie des territoires adhérents. L'ADU a poursuivi en 2025 son **accompagnement auprès de trois communautés de communes de Haute-Saône engagées dans une élaboration de PLUi**.

L'année 2025 aura notamment été marquée par l'engagement du PLUi de la CC des 1000 Étangs, dont la première année de procédure a concerné le volet diagnostic : le début d'une procédure qu'accompagnera l'ADU ces prochaines années.

Tout près, deux autres territoires ont vu leur démarche de PLUi entrer en finalisation, avec les arrêts en début d'année des PLUi de la CC Triangle Vert, actuellement en enquête publique, et de la CC Rahin et Chérémont, approuvé en fin d'année 2025.

Seul document permettant d'assurer une réglementation du droit des sols à l'échelle du fonctionnement réel des territoires, le PLUi conjugue stratégies intercommunales et visions communales : il repose donc sur une gouvernance subtile, au sein de laquelle le rôle de l'ADU est de conseiller les choix des élus en trouvant les bons équilibres. En 2026, le renouvellement des conseils municipaux et communautaires sera l'occasion de partager l'expérience acquise sur ces territoires à l'ensemble des adhérents. Il s'agira de décrypter et d'informer sur le PLUi, notamment en vue de l'année 2027 qui verra le retour des échanges autour du transfert de la compétence planification vers les EPCI.

Pour rappel : en dehors de son programme partenarial, l'ADU réalise la révision de documents d'urbanisme communaux dans des cadres contractuels.

EN 2026...

L'approbation de la modification du SCoT de PMA, en début d'année, et donc l'entrée en vigueur du document d'aménagement artisanal et commercial, sera l'occasion d'interroger la bonne prise en compte dans les documents communaux des enjeux commerciaux. A l'image des guides de traduction des politiques thématiques (mobilités, PCAET...) engagés en 2025, un guide de traduction spécifique au DAAC complètera l'outillage des élus.

Outre l'accompagnement à l'élaboration de documents de planification, l'année 2026 sera aussi marquée par plusieurs chantiers concernant les bilans réglementaires de ces documents (SCoT ou PLU) : il permet de vérifier le bon respect des trajectoires fixées. Par exemple, il s'agira de tirer le bilan d'application du PLUi de la CCPL.

Enfin, la fin d'année sera consacrée à une mission d'information et de sensibilisation sur les plans locaux d'urbanisme intercommunaux, visant à doter les élus d'une vision complète des enjeux de ces documents, afin de préparer la nouvelle échéance du transfert automatique de la compétence PLU aux EPCI (été 2027).



© Samuel COULON pour PMA

MISSIONS 2026



Accompagner les démarches de planification intercommunale

	Etat	RBFC	CD25	PMNFC	PETRDC	PMA	CCRC	CCTV	CCME	CCPL	Commune	Autre
Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la révision du SCoT du Doubs central					Dark Blue						Light Blue	
Assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'élaboration de PLUi (CCRC, CCTV, CCME)		Medium Blue						Dark Blue	Dark Blue	Dark Blue		Light Blue
Assistance à la mise en compatibilité réglementaire de SCoT (PMA, PETR Doubs central)	Medium Blue				Dark Blue	Dark Blue						Light Blue
Finalisation de la modification n°1 du SCoT de PMA	Medium Blue	Medium Blue	Medium Blue			Dark Blue					Medium Blue	Medium Blue
Déclinaison des orientations du DAAC de PMA relatives aux zones commerciales		Medium Blue	Medium Blue			Dark Blue					Medium Blue	
Réalisation du bilan du PLUIH du Pays de Lure	Medium Blue		Medium Blue							Dark Blue		
Informations sur le transfert de compétence documents d'urbanisme	Light Blue	Light Blue	Light Blue	Light Blue	Dark Blue	Dark Blue				Medium Blue	Medium Blue	Light Blue

Contribuer au dialogue entre territoires du Nord Franche-Comté

	Etat	RBFC	CD25	PMNFC	PETRDC	PMA	CCRC	CCTV	CCME	CCPL	Commune	Autre
Amélioration de la connaissance du foncier industriel du NFC												Dark Blue
Participation aux réflexions des comités de projet métropolitains		Medium Blue			Dark Blue							
Participation aux réflexions sur les enjeux d'aménagement liés à la mise en place d'un SERM sur le NFC	Dark Blue	Medium Blue	Medium Blue	Medium Blue								Dark Blue

Faciliter la compréhension et la mise en œuvre des cadres de planification

	Etat	RBFC	CD25	PMNFC	PETRDC	PMA	CCRC	CCTV	CCME	CCPL	Commune	Autre
Conception de supports de communication sur les SCoT et animation des échanges		Medium Blue				Dark Blue					Medium Blue	Light Blue
Réalisation d'un guide de prise en compte du SAGE dans les documents d'urbanisme	Dark Blue					Medium Blue					Medium Blue	Dark Blue
Finalisation d'un guide de traduction du Plan de Mobilité dans les documents d'urbanisme		Medium Blue					Dark Blue				Medium Blue	Light Blue
Finalisation d'un guide de traduction du PCAET dans les documents d'urbanisme		Medium Blue		Medium Blue		Dark Blue					Medium Blue	
Réalisation d'un guide de traduction du DAAC dans les documents d'urbanisme						Dark Blue					Medium Blue	Light Blue

Études urbaines

08

La période triennale 2024-2026 se caractérise par l'importance des besoins d'ingénierie pour faire émerger des opérations d'urbanisme pré-identifiées dans des stratégies intercommunales ou dans les programmes nationaux de revitalisation des centres et reconquête des friches. L'ADU accompagnera ces nouvelles générations de projets avec l'objectif d'explorer des programmations et conceptions urbaines étendues à des enjeux encore peu considérés comme celui de l'alimentation énergétique.



Eric Houlley, Maire de Lure et 1^{er} Vice- Président de la Région BFC

Un regard neuf pour un territoire en mouvement

Très attaché, tant comme Vice-président de la Région que comme Maire de Lure, à la défense et à la revitalisation des centres-villes, j'ai toujours été convaincu que ces coeurs de vie sont les vitrines de nos territoires. C'est pourquoi l'accompagnement de l'Agence d'urbanisme a été pour nous une réelle opportunité : celle de bénéficier d'un regard extérieur, expert et prospectif, capable de révéler les forces et les fragilités de notre centre ville avec une clarté nouvelle.

Le travail mené ensemble, en concertation avec la communauté de communes, sur le schéma directeur a permis de poser un diagnostic partagé, mais surtout de dessiner une vision ambitieuse et réaliste pour l'avenir. En identifiant clairement nos atouts – un patrimoine bâti mentaire ou paysager insuffisamment valorisé, la présence d'une gare SNCF très utilisée, des capacités de stationnement importantes en périphérie immédiate du cœur de ville – et nos défis – la vacance commerciale, la requalification du parc de logement et des espaces publics, la mobilité –, l'Agence nous a aidés à transformer des constats en leviers d'action.

Une boussole pour les projets à venir

Ce schéma directeur est bien plus qu'un document de planification : c'est une boussole. Il nous permet de fixer une orientation de développement à long terme, tout en éclairant nos choix immédiats. Grâce à cette réflexion collective, nous avons pu avancer concrètement sur des projets structurants, comme la requalification des abords de la gare pour renforcer le pôle multimodal, ou encore nous appuyer sur des arguments solides dans nos négociations avec des partenaires institutionnels majeurs (SNCF, ABF...).

À court terme, l'Agence va nous accompagner dans la préparation de projets déterminants : le déplacement à venir de la caserne des pompiers, la création d'un centre éducatif fermé, ou encore la réflexion sur les sens de circulation pour apaiser le centre-ville. Son expertise est aussi précieuse pour nous aider à convaincre des investisseurs privés de s'engager dans la revitalisation du cœur de ville, en leur offrant une vision claire des opportunités et des retombées pour le territoire.

Vers une transition écologique et sociale des espaces publics

Enfin, l'apport de l'Agence est décisif pour intégrer pleinement la transition écologique dans nos projets. Que ce soit par la végétalisation des espaces publics, la sobriété énergétique des aménagements, ou la promotion des mobilités douces, le schéma directeur nous donne les clés pour concilier attractivité, qualité de vie et respect de l'environnement.

En conclusion, cette collaboration récente représente bien plus qu'un simple accompagnement technique : elle va nous permettre de fédérer les acteurs, de clarifier nos ambitions et de donner une cohérence à nos actions.

”



Le 18 juin, les espaces publics du Nouvel Hexagone ont été inaugurés. L'occasion de parcourir l'ensemble du Méandre Vert qui innove le quartier de la Petite Hollande d'Ouest en Est

Participer aux Opérations de Revitalisation du Territoire

L'ADU poursuit l'accompagnement des Opérations de Revitalisation du Territoire (ORT) menées par les collectivités de PMA et de la CCPL. En 2025 des outils techniques permettant de structurer la commande publique, de planifier les actions dans le temps et l'espace et d'organiser les partenariats ont été produits :

- Lancement du **schéma directeur des pistes cyclables à Pont-de-Roide-Vermondans** pour articuler le projet de voie verte Montbéliard / Morteau porté par le Département du Doubs avec le plan communal d'aménagement des mobilités douces.
- **Cahier des charges pour une étude de maîtrise d'œuvre sur le Pôle d'Echange Multimodal de Lure**, l'analyse des candidatures et une AMO pour le lancement de l'étude.
- **Schéma directeur** fixant les orientations programmatiques et d'aménagement permettant à l'**entrée de ville Ouest de Lure** de contribuer à la stratégie de revitalisation du cœur de ville.

Accompagner les démarches de renouvellement urbain des quartiers

L'année 2025 a constitué une étape clé du NPNRU, dans un contexte de fin de programme. La validation de l'ajustement mineur n°4 de la convention par l'ANRU en juillet 2025 a permis le redéploiement d'économies au bénéfice des opérations en cours. Dans ce cadre, l'ADU a été missionnée en Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour l'élaboration du **Projet de Gestion Urbaine de PMA**, visant

à garantir la soutenabilité économique et financière des réalisations, en cohérence avec les objectifs urbains, sociaux et économiques.

Par ailleurs, une enquête menée en 2025 auprès de plus de 260 habitants du quartier Graviers-Évoironnes a mis en évidence une appropriation globalement positive des aménagements et une amélioration perçue du cadre de vie.

Enfin, l'ADU a poursuivi sa participation aux instances de gouvernance du NPNRU et du CVU, en apportant son **analyse sur l'appropriation des projets et les indicateurs de suivi** et en tirant un bilan de l'avancement annuel du programme dans un **FOCUS** ([site Internet de l'ADU](#)).

Accompagner la définition de programmes de recyclage de friches

Une convention avec l'État signée en août 2023 au titre de la mesure ingénierie du Fonds Vert place l'ADU comme un acteur clé pour participer à l'émergence de programmes de reconversion de friches sur le territoire de PMA.



Gymnase sur l'espace Mignerey
12 mars 2025

En novembre 2025, les **9 sites retenus par l'Etat** après un appel à manifestation d'intérêt ont bénéficié d'un avancement par rapport à la situation initiale. L'ADU est intervenue à différents niveaux pour structurer et accompagner ces projets de reconversion :

- **Identification des enjeux et définition des objectifs :** un travail préliminaire essentiel mené pour comprendre les attentes des territoires et cadrer les orientations stratégiques (Hérimoncourt - Terre-Blanche, Audincourt - Forges).
- **Réalisation d'études d'opportunité :** un appui pour aider les collectivités à évaluer le potentiel de reconversion des sites et à prendre des décisions objectivées (Bavans - fermes centrales, Taillecourt - ferme centrale et centre-bourg).
- **Pré-programmation et esquisse d'aménagement :** en concertation avec les acteurs locaux, une élaboration de scénarios d'aménagement accompagnés de premières projections financières (Valentigney - îlot Schwarzenbach et Saint-Maurice-Colombier - friche Montornès).
- **Choix du montage opérationnel :** une assistance dans le choix du mode de mise en œuvre le plus adapté et un appui à la consultation d'opérateurs par la réalisation de cahiers des charges (Blamont - friche Mignerey).
- **Appui à l'acquisition foncière et aux démarches administratives :** une facilitation des procédures d'acquisition grâce à un partenariat étroit avec l'EPF (Exincourt - friche Air Liquide) et un appui pour des démarches de déclassement d'entreprises ferroviaires (Pont-de-Roide-Vermondans – site de la gare / en cours).

- **Coordination avec les partenaires financiers :** une participation active aux réunions stratégiques pour assurer le montage financier des projets (Valentigney - îlot Schwarzenbach, Saint-Maurice-Colombier - friche Montornès).

Factuellement, sur les 9 sites :

- **3 collectivités ont déposé des demandes de financement sur 2025** au titre du "Fonds Vert" volet recyclage foncier ou renaturation : Valentigney, Audincourt, Saint-Maurice-Colombier.
- Au moins 1 collectivité devrait déposer une demande début 2026 dans le cadre de l'enclenchement pré-opérationnel : Blamont.
- 5 collectivités sont toujours en phase active d'un point de vue foncier ou pré-opérationnel : Taillecourt, Bavans, Hérimoncourt, Pont-de-Roide-Vermondans et Exincourt.

Par ailleurs, Colombier-Fontaine a sollicité *a posteriori* un dispositif d'accompagnement similaire (ingénierie Fonds Vert) sur la friche de l'ancienne scierie Bourlier-Demont. Cette demande complémentaire témoigne de l'effet d'entraînement d'une ingénierie locale adaptée.

Afin de capitaliser les acquis, l'ADU a produit une synthèse en 2025 et l'a partagée avec l'ensemble de ses partenaires ([site Internet de l'ADU](#)).

2025, de belles concrétisations !



Plaine de jeux et chemin des écoliers
20 juin 2025



Chaufferie et réseau de chaleur
7 octobre 2025



Un parc urbain au quartier Champerriet
26 mai 2025



Aménagements du nouvel Hexagone et de l'aire de fitness de la Petite Hollande
18 juin 2025



EN 2026...

En 2026, l'ADU poursuivra son engagement dans les études liées à la mise en œuvre des dispositifs de revitalisation territoriale auxquels elle participe. Elle s'attachera à accompagner le processus décisionnel et l'animation partenariale jusqu'à un niveau de maturité permettant d'envisager la mise en œuvre de projets urbains :

- Décliner de manière sectorielle le schéma directeur entrée de ville Ouest sur 3 sites définis comme prioritaires par les élus ;
- Apporter un appui à l'émergence d'un Pôle d'Échanges Multimodal sur la CCPL ;
- Contribuer aux échanges sur le bilan d'avancement de l'ORT de PMA.

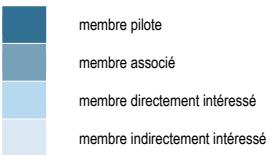
Un travail de synthèse de l'ingénierie de l'ADU sur le recyclage foncier sera réalisé dans l'objectif de susciter l'émergence de nouveaux projets et ainsi entretenir la dynamique actuelle. Des animations à destination des nouveaux élus notamment seront également envisagées en ce sens.

Compte tenu des incertitudes de travail associées au renouvellement des élus locaux en 2026, mais aussi d'incertitudes de financement de certaines actions, le programme d'activités pourra inclure d'autres missions compatibles avec les orientations triennales. Parmi celles-ci sont identifiées :

- La poursuite de la mission d'ingénierie pour les programmes de reconversion de friches ;
- L'appui aux études de définition du SERM, en particulier sur les enjeux de densification économique et urbaine le long des axes de transports structurants.



MISSIONS 2026



Accompagner les démarches de revitalisation urbaine

	État	RBFC	CD25	PMNFC	PETRDC	PMA	CCRC	CCTV	CCME	CCPL	Commune	Autre
Poursuite de l'assistance Urbaniste conseil sur le quartier Graviers-Évoironnes												
Appui à l'émergence d'un Pôle d'Échanges Multimodal sur la CCPL												
Actualisation des projets urbains des 7 QPV hors ANRU de Pays de Montbéliard												

Recycler les friches

	État	RBFC	CD25	PMNFC	PETRDC	PMA	CCRC	CCTV	CCME	CCPL	Commune	Autre
Poursuite de l'accompagnement des communes retenues dans l'AMI friche lancé par l'ADU												
Prise en charge de nouvelles études issues du "Partenariat Friches" du Doubs												
Réalisation d'un retour d'expérience des travaux triennaux sur les friches												

Accompagner la réalisation d'études urbaines

	État	RBFC	CD25	PMNFC	PETRDC	PMA	CCRC	CCTV	CCME	CCPL	Commune	Autre
ORT de la CCPL : Déclinaison sectorielle du schéma directeur entrée de ville Ouest												
Volet aménagement du SERM : analyse du potentiel de densification et renouvellement												

Faire progresser la culture de la qualité urbaine

	État	RBFC	CD25	PMNFC	PETRDC	PMA	CCRC	CCTV	CCME	CCPL	Commune	Autre
Assistance conseil préalable à une opération d'urbanisme												
Production d'un guide de conception d'opérations au prisme de la transition écologique												

Définition et évaluation des politiques publiques

09

Acteur généraliste de l'aménagement, l'ADU apporte sa connaissance des dynamiques territoriales et sa vision transversale et décloisonnée de l'aménagement lors de la définition de politiques publiques. Sa valeur ajoutée réside dans la mise en perspective des interactions entre différentes politiques publiques et à différentes échelles territoriales.

Elle accompagne par ailleurs les collectivités dans l'appréciation de la portée des politiques mises en place en termes d'attractivité territoriale, par la construction et le suivi de différents outils de pilotage.



Benoît Fabbri, **Directeur départemental** **des territoires du Doubs**

L'ADU, un acteur important de la transition écologique de nos territoires

Dans le cadre du protocole de coopération 2021-2027 signé entre le ministère de la Transition écologique et la Fédération nationale des agences d'urbanisme, les agences d'urbanisme contribuent à la mise en œuvre de différentes politiques publiques portant sur l'aménagement durable des territoires.

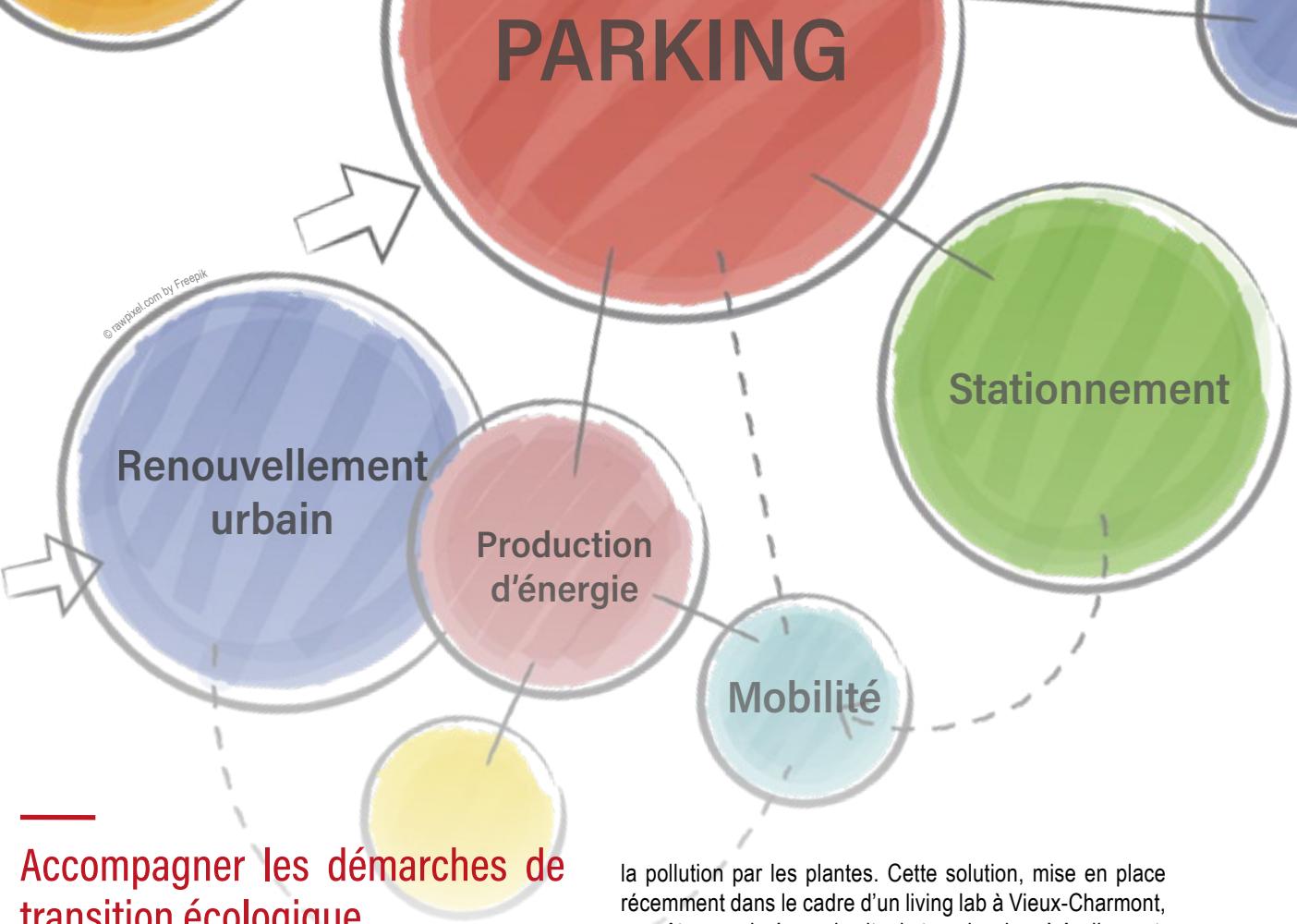
L'ADU s'inscrit résolument dans cette coopération en jouant notamment un rôle déterminant de facilitateur du dialogue entre l'État et les collectivités locales, via la bonne compréhension et l'appropriation des politiques nationales dans les stratégies territoriales. Contributrice à la définition des enjeux pris en compte par le SRADDET de Bourgogne Franche-Comté, l'ADU a pu ensuite analyser finement la compatibilité des documents d'urbanisme locaux avec ce nouveau cadre régional.

L'action de l'ADU va au-delà de la planification territoriale, l'agence s'inscrivant dans des démarches d'acculturation et de sensibilisation portées par des réseaux d'animation régionaux tels que Transformons nos Modèles d'Aménagement (TMA) ou Petites Villes de Demain (PVD). Elle a ainsi initié des temps d'échanges partenariaux favorisant la co-construction de solutions techniques adaptées aux réalités locales, et produit des outils opérationnels facilitant l'application locale des textes législatifs, à l'image du guide relatif à la mise en œuvre de la loi APER pour la transformation des parkings.

Depuis plusieurs années, l'ADU est par ailleurs fortement engagée aux côtés de l'État et de la Région sur la thématique stratégique des friches. Cet engagement se traduit notamment par sa participation active à l'observatoire départemental de la consommation d'espace et l'élaboration de fiches techniques facilitant l'action des collectivités. En 2025, l'ADU s'est positionnée parmi les principaux acteurs réunis au sein d'un guichet partenarial mis en place pour renforcer l'accompagnement -en ingénierie- des communes dans la gestion de leurs projets de reconversion, dénommé "Partenariat Friches".

Par la diversité de ses interventions et la qualité de son expertise, l'ADU constitue ainsi un partenaire de confiance pour l'État, contribuant efficacement à l'identification puis la mise en œuvre de réponses aux grands défis posés à notre territoire.





Acccompagner les démarches de transition écologique

Depuis 2018, l'ADU développe progressivement une expertise sur les enjeux de transition écologique et d'adaptation au changement climatique. En 2025, elle s'est particulièrement attachée à la transposition d'une disposition de la loi APER concernant les parkings. Un guide d'aide à la décision "Représenter les parkings, une solution pour des territoires plus durables ?"

propose une méthode pour évaluer les bénéfices d'un réaménagement des parkings, en tout ou partie, par des installations photovoltaïques ou des espaces de renaturation. Ce travail permet aux collectivités d'évaluer les différentes options de transformation de chaque parking et d'inscrire leur évolution dans une stratégie planifiée dans le temps. Un appel à candidature sera lancé pour expérimenter cette méthode sur un territoire volontaire.

L'adoption du PCAET de l'agglomération de Montbéliard a par ailleurs donné lieu à un travail de **structuration d'un outil de suivi** de ses orientations. Suite à la définition d'indicateurs, une première analyse a été réalisée pour qualifier la situation de départ. Une synthèse sera soumise au débat début 2026 et servira de référence pour l'évaluation du plan dans la durée.

Sur le sujet de la **gestion des sols pollués**, la publication : "Ingénierie pour la renaturation de friches | Opportunité de mise en place de phytomanagement sur 3 friches du Pays de Montbéliard" propose un retour d'expérience sur les conditions d'application de techniques de gestion de

la pollution par les plantes. Cette solution, mise en place récemment dans le cadre d'un living lab à Vieux-Charmont, a pu être essaimée sur le site du transbordeur à Audincourt. Pour autant, elle nécessite une connaissance préalable assez précise du type et de la concentration des polluants qui fait encore défaut aujourd'hui pour envisager son déploiement. Une perspective de travail sur l'amélioration de la connaissance de la pollution des friches émerge ainsi de ce travail.

Comprendre les pratiques de mobilité dans le Nord Franche-Comté

Suite au renouvellement de l'**enquête mobilité sur le NFC**, les deux Agences d'urbanisme de Belfort et de Montbéliard ont structuré une base de données exploitable et engagé les analyses des résultats. Le premier opus de la collection "les cahiers de la mobilité" donne les grands enseignements de cette enquête et permet de comprendre l'évolution des flux de déplacement des habitants du NFC : nombre de déplacements, répartition des parts modales, motorisation, origines / destinations.

Le second volet paraîtra début 2026 et concernera les modes et motifs de déplacements ainsi que leurs évolutions depuis la dernière enquête de 2006. Ces cahiers renouvellent la perception des pratiques de mobilité depuis les 20 dernières années et alimenteront les réflexions à

venir dans le cadre du SERM NFC pour améliorer l'offre de service structurante. Les gestionnaires des réseaux de transports bénéficieront aussi d'une ressource récente pour identifier les besoins d'adaptation de leur service.

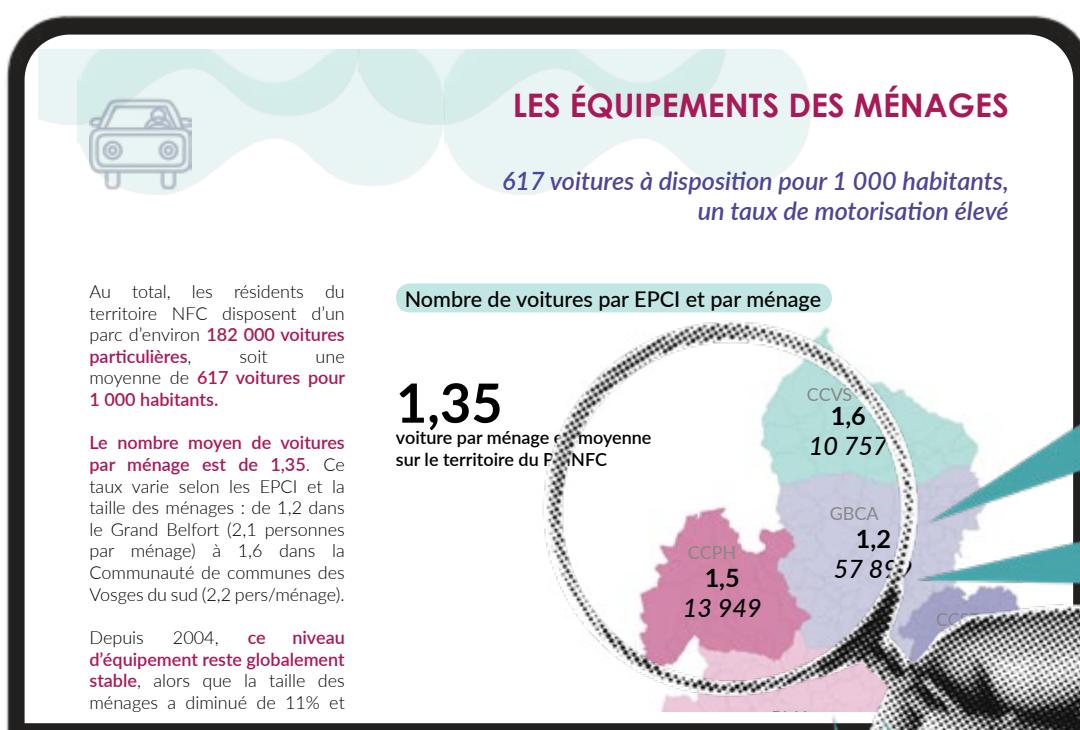
Connaître l'accessibilité des collèges dans le Doubs

A l'échelle du Département du Doubs, une autre étude du domaine de la mobilité s'est achevée fin 2025. Elle concerne la connaissance de l'accessibilité des collèges pour les élèves, que ce soit à pied, en vélo ou en bus. **Les résultats de cette analyse se présentent sous forme d'atlas**, avec une cartographie de l'accessibilité de chaque collège. Ils permettront d'ajuster, le cas échéant, les dessertes bus des collèges ou leur carte scolaire pour optimiser les temps d'accès au plus grand nombre de collégiens rattachés.

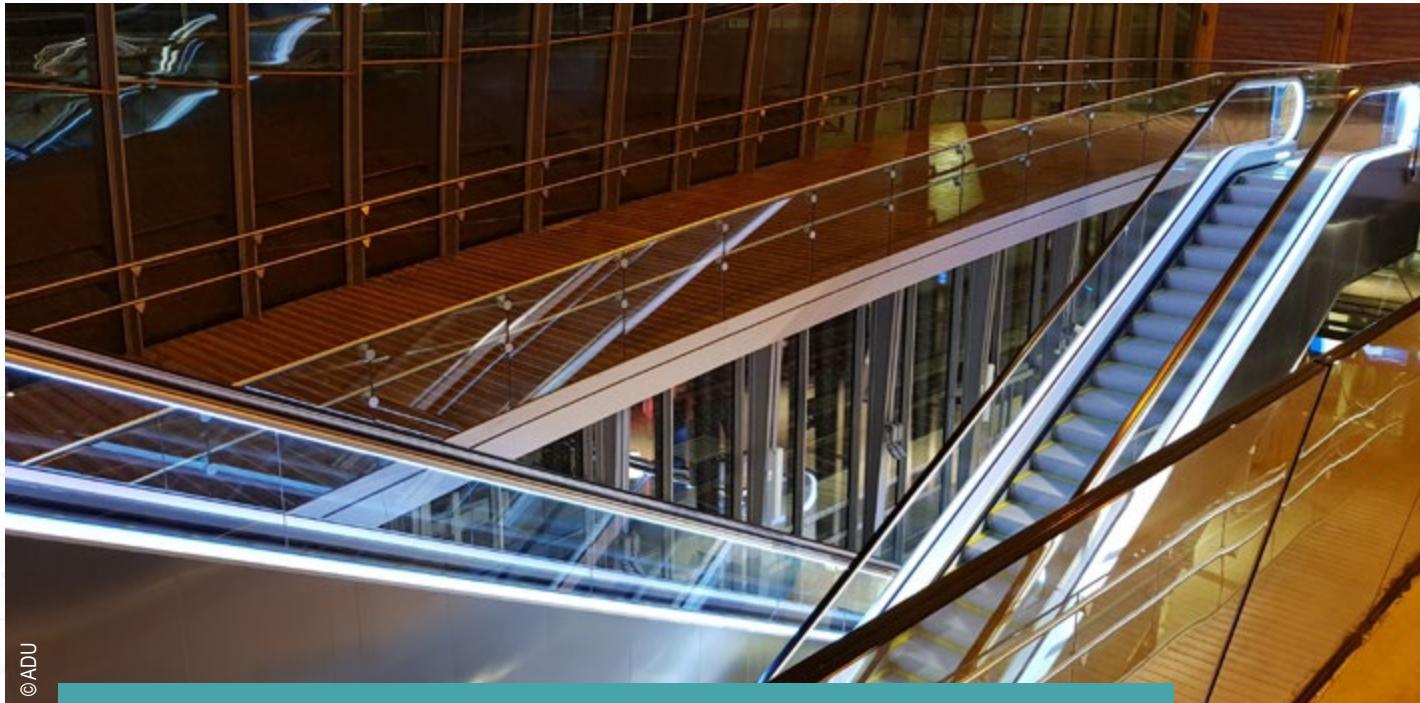
Actualiser les tableaux de bords de suivi et d'évaluation

L'ADU actualise chaque année les indicateurs de différents tableaux de bord de suivi et d'évaluation de plusieurs dispositifs ou documents stratégiques, notamment les **ORT**, le **SDAASP**, l'**observatoire santé NFC**, le **NPNRU**, **PLH**, **PCAET**, **PAT** et **SCoT** de l'agglomération de Montbéliard. Il s'agit d'un travail de fond qui permet de préparer les temps de bilan de ces documents et d'entretenir, dans l'intervalle, une veille permettant de déceler des signaux d'alerte.

CAHIER DE LA MOBILITÉ - 1 - Août 2025



EN 2026...



©ADU

En 2026, année électorale, l'accompagnement de l'ADU sur ce domaine de compétence sera centré sur la préparation des temps de bilan de nombreuses politiques publiques. L'objectif sera de mettre en évidence le niveau d'atteinte des objectifs fixés dans différents documents, d'exposer les trajectoires prises et de proposer d'éventuels ajustements ou réorientations en adéquation avec les orientations nationales et en phase avec les objectifs des nouvelles mandatures.

Un certain nombre de perspectives est suspendu aux priorités qui seront définies lors de la prochaine mandature. Aussi, le programme de travail 2026 ménage une certaine souplesse pour intégrer les incertitudes propres à cette période de renouvellement. Toute mission de définition de politiques publiques abordée sous le prisme de la transition écologique pourra ainsi prendre place dans le travail de l'année.

MISSIONS 2026



Accompagner la transition écologique

	État	RBFC	CD25	PMNFC	PETRDC	PMA	CCRC	CCTV	CCME	CCPL	Commune	Autre
Restitution du "temps 0" du PCAET												
Application territoriale du guide "planifier la transformation des parkings"												
Suivi de la mise en œuvre de l'AMI photovoltaïque												
Actualisation de l'étude Bois-Energie												

Structurer la connaissance des mobilités

	État	RBFC	CD25	PMNFC	PETRDC	PMA	CCRC	CCTV	CCME	CCPL	Commune	Autre
Exploitation de l'enquête mobilités NFC à différentes échelles territoriales												
Actualisation du schéma directeur des pistes cyclables												

Politique agricole et alimentaire

	État	RBFC	CD25	PMNFC	PETRDC	PMA	CCRC	CCTV	CCME	CCPL	Commune	Autre
Programme Alimentaire Territorial : analyse du foncier agricole de propriété communale												

Suivi et évaluation de politiques publiques

	État	RBFC	CD25	PMNFC	PETRDC	PMA	CCRC	CCTV	CCME	CCPL	Commune	Autre
Programme Local de l'Habitat : bilan et perspectives												
SCoT de Pays de Montbéliard : bilan à mi-parcours												
Actualisation des indicateurs de suivi de politiques publiques (SCoT, PLH, PCAET, ORT...)												
NPNRU : préparation du bilan sur le quartier de la Petite Hollande												
Mise à jour du tableau de bord NPNRU												

Santé - Social

	État	RBFC	CD25	PMNFC	PETRDC	PMA	CCRC	CCTV	CCME	CCPL	Commune	Autre
Contribution à l'élaboration du SDOSMS du Doubs												
Actualisation du diagnostic de l'offre de garde enfance - petite enfance												

Activités hors programme partenarial

Prestations de services

10

Depuis 2016, une partie de l'activité de l'ADU est réalisée en prestations de service selon des modalités définies par son Assemblée Générale et dans les limites des possibilités légales associées à son statut d'association. Ces activités garantissent la diversification des ressources financières de la structure tout en répondant à des besoins importants d'ingénierie de ses adhérents ne relevant pas du champ de son programme partenarial.

Accompagner la mise en œuvre du SCoT de PMA

Une part importante de l'activité contractuelle de l'Agence a été consacrée à la révision ou l'élaboration de PLU communaux. L'approbation du SCoT avait provoqué l'engagement de plusieurs PLU depuis 2022, dont la première vague est en voie de finalisation : les PLU de Béthoncourt et Grand-Charmont ont été arrêtés en cours d'année et devraient être approuvés en début d'année 2026. C'est aussi le cas de l'élaboration du PLU de Colombier-Fontaine.

D'autres révisions de PLU abordent leur dernière ligne droite et devraient être arrêtés début 2026 : Bavans, Pont-de-Roide-Vermondans et Etupes.

2025 a aussi vu l'engagement de nouvelles procédures qui s'inscrivent également dans la mise en œuvre progressive du SCoT : Sainte-Marie, Nommay et Vandoncourt, pour qui l'année 2026 devra voir la définition de nouveaux projets communaux.

2026 devrait enfin voir l'engagement de nouvelles révisions : Bourguignon et Brognard.

Quelques procédures de mise en compatibilité possibles par une procédure de modification de droit commun ont aussi marqué l'année 2025.

Élaboration ou révision de documents d'urbanisme

PLU de Colombier-Fontaine	En cours
PLU de Pont-de-Roide-Vermondans	En cours
PLU de Grand-Charmont	En cours
PLU d'Etupes	En cours
PLU de Bavans	En cours
PLU de Béthoncourt	En cours
PLU de Bourguignon	En cours
PLU de Brognard	En cours
PLU de Sainte-Marie	En cours
PLU de Nommay	En cours
PLU de Vandoncourt	En cours

Modifications de mise en compatibilité de PLU avec le SCoT

PLU de Badevel, compatibilité SCoT	En cours
PLU d'Abbévillers, compatibilité SCoT	Terminé
PLU de Dambenois, compatibilité SCoT	En cours
PLU d'Allenjoie, compatibilité SCoT	En cours
PLU de Seloncourt, compatibilité SCoT	En cours

A NOTER : l'ADU est aussi intervenue en tant qu'AMO, dans son programme partenarial, pour accompagner la révision de plusieurs documents pour ses adhérents.

Faciliter l'évolution des documents communaux

Les documents d'urbanisme sont des documents vivants, susceptibles d'évoluer régulièrement pour faciliter l'instruction des autorisations du droit du sol ou permettre la réalisation de projets portés par les collectivités. Comme chaque année, l'ADU est intervenue auprès de ses adhérents pour faire évoluer leur document d'urbanisme, de la conception du projet à l'accompagnement sur la phase de procédure.

Modification simplifiée n°2 du PLU de Nommay	Terminé
Modification simplifiée n°1 du PLU de Seloncourt	Terminé
Modification n°1 du PLU de Blamont	En cours

Contrats de projet urbain

Après une période de construction de stratégies urbaines en réponse à l'inscription de nombreux territoires dans des dispositifs de contractualisation nationaux ou régionaux, les collectivités poursuivent leurs phases de mise en œuvre de leur projet de territoire. L'ADU a été retenue dans le cadre de plusieurs actions.

Projets d'aménagement	
Pont-de-Roide-Vermondans, Schéma Directeur des espaces publics	Terminé
Pont-de-Roide-Vermondans, Schéma Directeur des pistes cyclables	En cours
Colombier-Fontaine, étude d'opportunité sur la friche de la scierie Bourlier-Dumont	En cours
Exincourt, Air Liquide sous-traitance EPF SEDIA	En cours



▲ Atelier avec les élus de Colombier-Fontaine autour du projet urbain sur la friche de la scierie Bourlier-Dumont. L'ADU accompagne ses partenaires depuis les premières réflexions jusqu'aux études pré-opérationnelles.

Livrables

11

OBSERVATION TERRITORIALE ET PROSPECTIVE	Date
Périmètre des centres-villes de 644 communes de Bourgogne Franche-Comté	Janvier 2025
Chiffres n°13 - Populations légales au 1er janvier 2025	Janvier 2025
Fiches ODCE : Quel devenir pour mes friches ? et Pourquoi et comment élaborer une stratégie foncière au service de la sobriété foncière ?	Avril 2025
Tableau de bord - Temps 3 du Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public	Juin 2025
Chiffres n°14 - Portrait énergie de Pays de Montbéliard Agglomération	Novembre 2025
Cahier de la mobilité n°1 : Premiers enseignements	Août 2025
Portraits communaux et intercommunaux	Décembre 2025
Atlas de l'accessibilité aux collèges urbains et ruraux du Département du Doubs	Décembre 2025
Guide santé PETR Doubs Central	Décembre 2025

PLANIFICATION TERRITORIALE	Date
Zéro Artificialisation Nette en 2050 - Une nouvelle proposition de loi sur la trajectoire ZAN	Mars 2025
Point ZAN - Quelques éléments pour comprendre	Septembre 2025
Flash info juridique : Loi TRACE et Loi de simplification du droit de l'urbanisme et du logement	Octobre 2025

ÉTUDE URBAINE	Date
Zoom sur parkings : une solution pour des territoires plus durables ?	Mars 2025
Ingénierie pour la renaturation de friches - Opportunité de mise en place de phytomanagement sur 3 friches du Pays de Montbéliard	Mars 2025
Concertation lors de la fête du sport à Sochaux 2025	Novembre 2025
Ingénierie pour la reconversion de friches - Accompagnement de 9 friches du Pays de Montbéliard suite à un Appel à Manifestation d'Intérêt	Novembre 2025
Focus Nouveau programme national de renouvellement urbain - Réussir la commercialisation et la diversification	Novembre 2025
Lure : Schéma Directeur de l'entrée de ville Ouest	Novembre 2025

COMMUNICATION / GESTION INSTANCES	Date
Rapport d'activité 2024 et programme de travail 2025	Avril 2025

glossaire

A —

- AAP**
Appel à Projet
ADEME
Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie
ADNFC
Agence de Développement économique Nord Franche-Comté
ADU
Agence de Développement et d'Urbanisme du Pays de Montbéliard
AMI
Appel à Manifestation d'Intérêt
AMO
Assistance à Maîtrise d'Ouvrage
ANRU
Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine
APER
Accélération de la Production d'Énergies Renouvelables
AUTB
Agence d'Urbanisme du Territoire de Belfort

B —

- BFC**
Bourgogne-Franche-Comté

C —

- CAUE**
Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement
CC
Communauté de Communes
CCME
Communauté de Communes des 1000 Étangs
CCPL
Communauté de Communes du Pays de Lure
CCRC
Communauté de Communes Rahin et Chérimont
CCTV
Communauté de Communes du Triangle Vert
CD25
Conseil Départemental du Doubs
CDD
Contrat à Durée Déterminée
CLCT
Comité Local de Cohésion Territoriale
CLE
Commission Locale de l'Eau
COP
Conferences of the Parties
COT
Contrat d'Objectifs Territorial
COTEC
Comité Technique
CRHH
Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement
CVU
Contrat de Ville Unique

D —

- DAAC**
Document d'Aménagement Artisanal et Commercial
DDT
Direction Départementale des Territoires
DGALN
Direction Générale de l'Aménagement, du Logement et de la Nature
DREAL
Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
DREETS
Direction Régionale de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités
DVD
Démonstrateur de la Ville Durable
DVF
Données sur les Valeurs Foncières

E —

- EPCI**
Établissement Public de Coopération Intercommunale
- ENR**
Énergie Renouvelable
- EPF**
Établissement Public Foncier
- ETP**
Équivalent Temps Plein

F —

- FEDER**
Fonds Européen de Développement Régional
- FNAU**
Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme

G —

- GRDF**
Gaz Réseau Distribution France

I —

- IA**
Intelligence Artificielle
- INSEE**
Institut National de la Statistique et des Études Économique

N —

- NFC**
Nord Franche-Comté
- NPNRU**
Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain

O —

- OAP**
Orientations d'Aménagement et de Programmation
- ODCE**
Observatoire Départemental de la Consommation d'Espace
- ODH**
Observatoire Départemental de l'Habitat
- ORT**
Opération de Revitalisation du Territoire

P —

- PAAI**
Plan Agricole et Alimentaire Interdépartemental
- PAPI**
Programme d'Action de Prévention contre les Inondations
- PCAET**
Plan Climat Air Énergie Territorial
- PDM**
Plan de Mobilité
- PEM**
Pôles d'Échanges Multimodaux
- PETR DC**
Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Doubs Central
- PLH**
Programme Local de l'Habitat
- PLU**
Plan Local d'Urbanisme
- PLUi**
Plan Local d'Urbanisme intercommunal
- PLUi-H**
Plan Local d'Urbanisme intercommunal tenant lieu de Programme Local de l'Habitat
- PMA**
Pays de Montbéliard Agglomération
- PMNFC**
Pôle Métropolitain Nord Franche-Comté
- PPPi**
Plan de Prévention des Risques d'Inondation

Q —

- QPV**
Quartier Prioritaire de la Politique de la Ville

R —

RBFC
Région Bourgogne-Franche-Comté

S —

SAGE
Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau
SCoT
Schéma de Cohérence Territoriale
SDAASP
Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public
SDOSMS
Schéma Départemental d'Organisation Sociale et Médico-sociale
SERM
Services Express Régionaux Métropolitains
SIG
Système d'Information Géographique
SMTNFC
Syndicat Mixte de Transport Nord Franche-Comté
SRADDET
Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires

T —

TMA
Transformons nos Modèles d'Aménagement
TRACE
Trajectoire de Réduction de l'Artificialisation Concertée avec les Elus
TETE
Territoire engagé pour la transition écologique

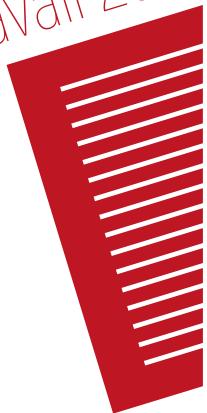
Z —

ZAE
Zone d'Activités Économiques
ZAN
Zéro Artificialisation Nette

glossaire



rapport d'activité 2025
programme de travail 2026



Président de l'ADU : **Philippe GAUTIER**
Directeur de publication : **Philippe BOZON**
Mise en forme : **Magali STANOJEVIC**

Rapport d'activité 2025 - ISSN : 3003-3136
Programme de travail 2026 - ISSN : 3003-2784

Coordonnées

Agence de Développement et d'Urbanisme du Pays de Montbéliard
8 avenue des Alliés – BP 98407
25208 MONTBELIARD Cedex
03 81 31 86 00

contact@adu-montbeliard.fr
www.adu-montbeliard.fr

rapport d'activité 2025 programme de travail 2026

**Agence de Développement
et d'Urbanisme du Pays de Montbéliard**

8 avenue des Alliés - BP 98407
25208 MONTBELIARD cedex
Tél.+33 (0)3 81 31 86 00

Version : février 2026

